

Le Bulletin

des Agriculteurs

Abonnement: 1 an. \$1.00

3 ans. 2.50

Montréal et pays étrangers:

\$0.50 de plus par an

Rédaction et Administration :

3, rue Notre-Dame Est, Montréal

Téléphone: Main 2651

VOL. IX — No 47. Le numéro: 5 sous.

LE SOL EST NOTRE GRANDE FORCE

MONTREAL, 20 NOVEMBRE 1924

Sur les Prix du Beurre et du Fromage

C'est à bon droit que les cultivateurs de cette province se plaignent de ne pas recevoir pour leur fromage les prix qui leur sont dus. La différence entre les prix payés pour le fromage d'Ontario et pour celui de Québec constitue en vérité une injustice intolérable. Ainsi si l'on prend la moyenne des prix obtenus, au cours de l'été, par la *United Dairy-men's Co-operative* pour le fromage d'Ontario, vendu sur le marché de Montréal, et qu'on la compare à la moyenne des prix payés par la *Coopérative Fédérée* pour le fromage de Québec, l'on constate que les cultivateurs de Québec ont reçu approximativement cinq-septième (5/7) de sou par livre de moins que ceux de l'Ontario, pour un produit de qualité égale, parfois même supérieure, vendu sur le même marché, soit environ \$400,000 pour une production de 50,000,000 de livres.

Des tentatives intéressantes ont déjà été faites pour remédier à cet état de choses. La guerre semblait en effet avoir mis un terme à cette injustice. Mais aujourd'hui, il paraît évident qu'il va falloir attaquer le problème par un nouveau côté. Ce sera sans doute l'une des questions qui sera étudiée aux prochaines assemblées annuelles de la Société de l'Industrie laitière et de la Coopérative Fédérée.

* * *

Les prix du fromage ne sont pas cependant les seuls qui affectent les revenus des producteurs de lait: ceux qu'ils obtiennent pour leur beurre les touchent d'aussi près. Or, à ce chapitre, nous avons observé, au cours de la saison, et plus particulièrement durant les dernières semaines, des faits d'apparence extraordinaire sur lesquels nous croyons nécessaire d'attirer l'attention des intéressés, notamment du ministre de l'Agriculture, du bureau de direction de la Coopérative Fédérée et des cultivateurs.

Il s'agit des prix payés aux cultivateurs qui font vendre leur beurre par la Coopérative.

* * *

Si nous sommes bien informés, la Coopérative est supposée payer aux cultivateurs les prix qu'elle obtient pour les beurres vendus aux enchères publiques. Comme elle ne fait ses remises qu'une fois la semaine et comme elle fait généralement deux ventes par semaine, les prix payés représentent la moyenne des prix obtenus aux enchères des vendredis et lundis précédant les remises. L'on sait de plus que la commission de vente qui est de 10 sous par boîte, croyons-nous, et les frais d'entreposage temporaire sont payés par l'acheteur et non par la Coopérative.

Dans ces conditions, deux faits particuliers s'imposent à notre attention.

Le premier, c'est que, aux ventes publiques, la Coopérative a vendu le beurre "Pasteurisé spécial" un quart (1/4) de sou la livre de plus que le "Pasteurisé no 1". Ce fait est connu de tous ceux qui assistent aux enchères, au *Board of Trade*, à Montréal.

Cependant, si l'on consulte les rapports des remises faites, durant cette saison, par la Coopérative et publiés dans son organe officiel, l'on constate que pas une seule fois la Coopérative n'a fait de distinction entre ces deux classes de beurre, dans ses remises.

Ainsi pour la semaine finissant le 1er novembre, elle a payé, aux cultivateurs, les 225 boîtes de beurre "Pasteurisé spécial" pour lequel le commerce lui avait offert 35 1/2 sous et pour lequel elle avait demandé 36 1/2 sous, elle a payé ce beurre 35 1/2 sous. Pour les 600 boîtes de beurre "Pasteurisé no 1", offertes aux mêmes ventes et pour lequel le commerce offrait 35 1/2 sous, alors qu'elle en exigeait 36 1/2, elle payait aux cultivateurs le même prix que pour le "Pasteurisé spécial", soit 35 1/2 sous.

Les remises pour la semaine finissant le 25 octobre montrent que la Coopérative a payé 35 1/2 sous pour le "Pasteurisé spécial" qu'elle avait vendu 36 1/2 sous et également 35 1/2 sous pour le "Pasteurisé no 1" pour lequel elle avait demandé 36 1/2 sous.

Il serait inutile de multiplier ces exemples; il n'y a qu'à consulter les rapports officiels des remises de la Coopérative pour constater qu'elle n'a pas, durant cette saison fait de distinction, dans ses remises, entre les deux classes "Pasteurisé spécial" et "Pasteurisé no 1", bien que, comme le montre les rapports des enchères publiques, elle ait obtenu 1/4 de sou la livre de plus pour le premier que pour le dernier. Etant donné que la Coopérative a reçu, à date, environ 400,000 livres de beurre "Pasteurisé spécial", cette fraction (1/4 de sou par lb.) n'est pas négligeable et il est urgent que les cultivateurs sachent si cela est juste, oui ou non.

Le deuxième fait qui s'impose à l'attention des intéressés, avec autant de force que le précédent, c'est que la Coopérative ne paye pas toujours, d'après ses propres rapports, les prix qu'elle obtient aux enchères publiques.

Ainsi pour la semaine finissant le 1er novembre, les ventes aux enchères lui ont rapporté 35 1/2 sous, pour le beurre no 1 et elle n'a payé aux cultivateurs que 34 1/2 sous.

Pour la semaine finissant le 25 octobre, les ventes lui ont rapporté 36 1/2 sous pour le "Pasteurisé spécial"; elle n'a cependant payé que 35 1/2 sous. Pour le "No 1" qu'elle a vendu 35 1/2 sous, elle a payé 34 1/2.

Nous nous limiterons à ces rapports parce qu'ils sont récents et complets. Un examen de la série entière des ventes de la saison fait voir plusieurs autres cas analogues.

* * *

Si ces chiffres sont exacts, et nous les considérons comme tels jusqu'à ce que l'on nous ait prouvé qu'ils ne le sont pas, ils prouvent que la coopération que pratique M. J.-A. Paquet, gérant de la Coopérative Fédérée et du système de fiches du ministère de l'Agriculture, ressemble beaucoup plus à de la spéculation qu'à toute autre chose. Ils prouvent encore que les frais généraux de la Coopérative, le salaire de \$10,000.00 du gérant, par exemple, et les autres dépenses sont beaucoup trop élevés. Ils prouvent de plus que les cultivateurs n'ont pas reçu, pour ces produits consignés à la Coopérative, le plein montant que les commerçants en ont payé.

Il peut y avoir d'autres causes à ceci, mais quelles qu'elles soient, elles ne peuvent pas être valables, pour la simple raison que les cultivateurs ne doivent pas être appelés à faire vivre de cette coopération, mais que la coopérative doit s'organiser de façon à rendre au cultivateur au moins les mêmes services que lui rend le commerce pour le même prix. Autrement les coopératives seraient des organisations postiches dont nous n'aurions pas besoin. Un sou par livre de beurre, à part la commission régulière, paraît une charge exorbitante contre du beurre à 35 1/2 sous la livre; dans l'état actuel des affaires du cultivateur, cela paraît même inacceptable.

Comme quoi les cultivateurs ont encore beaucoup à faire pour s'assurer une protection raisonnable. Ce sera le but, car c'est sa raison d'être, de leur union professionnelle.

J.-N. PONTON.

ENTRE-NOUS

L'UNION

Les cultivateurs répondent à l'appel. Plusieurs cercles sont déjà fondés. Une centaine d'autres sont en voie d'organisation. Ce magnifique travail est accompli par les cultivateurs mêmes. L'Union sort tout naturellement des rangs de la classe agricole. Elle était en puissance dans l'esprit des cultivateurs; le congrès l'a mise en acte. Il manquait un coup de manivelle; M. Laurent Barré l'a donné. Elle marche depuis à merveille. Elle surgit de toutes parts. Il lui tarde de travailler pour l'agriculture dans la paix, la liberté, le progrès et la justice.

LE CERCLE DE SAINT-DENIS

En 1837, les cultivateurs de St-Denis sur Richelieu, comté de Saint-Hyacinthe, s'organisent pour défendre nos libertés nationales; aujourd'hui ils s'organisent pour défendre notre agriculture. Jetez un coup d'oeil en page 2 et vous vous en convaincrez. Le blanc que nous y publions a été rempli par eux. Comptez les noms et vous en trouverez 98. C'est un bon contingent.

Le cercle de St-Denis n'a pas non plus tardé à se mettre au travail. Il a étudié, entre autres choses, à sa première assemblée, la question de la tuberculose bovine et celle de la qualification des conseillers municipaux. Nous publions en deuxième page les résolutions qu'il a adoptées sur l'un et sur l'autre de ces sujets. Son président, M. Jalbert, apporte, en tribune libre, au sujet de ces résolutions, des explications qu'apprécieront les lecteurs du "Bulletin".

Un point frappe: le cercle a rencontré les députés du comté au provincial et au fédéral. Il a discuté avec eux ces questions. Les députés en ont été intéressés et ils ont promis aux membres du cercle de porter la chose devant le parlement, tant provincial que fédéral.

Qu'est-ce que ça nous dit tout cela? Ça nous dit d'abord que les cultivateurs sont capables de s'organiser, ça nous dit ensuite qu'ils sont capables de s'occuper de leurs propres affaires, ça nous dit encore qu'ils sont capables de traiter de questions agricoles ou autres, ça nous dit enfin qu'ils sont capables de rencontrer leurs députés, de les intéresser et de s'assurer leur concours en Chambre.

On pourrait ajouter: ça nous dit qu'ils sont capables de parler, d'écrire et de signer une lettre pour la tribune libre du "Bulletin des Agriculteurs". Le croirais-tu, Elisée?

Suivons partout l'exemple de Saint-Denis et nous changerons en deux ans la face agricole de la province.

LE CERCLE DE ST-MARC DE COATICOOK

Les cultivateurs de St-Marc de Coaticook ont aussi fondé un cercle de l'Union. Le président est M. François Sévigny, le vice-président, M. David Poulin, et les directeurs sont MM. Exurrie Boivin, Odilon Poulin, Pierre Carrier, Joseph Cameron et Lucien Veilleille. Le secrétaire du cercle est M. l'abbé Arthur Bonin, curé de la paroisse.

M. l'abbé Bonin, en adressant la déclaration de fondation de ce cercle au secrétaire général écrit:

"Nous avons fondé notre cercle; les membres sont peu nombreux parce que les cultivateurs qui composent ma paroisse sont peu nombreux. Si, dans toutes les paroisses, on recrutait un nombre proportionnel à celui que je vous donne, ce serait un véritable succès pour l'Union".

"La bienveillance du prêtre, pour reprendre une phrase de l'"Action française", est avec les cultivateurs. Et c'est un signe d'espérance. Pour faire naître les syndicats agricoles, pour leur insuffler l'esprit chrétien, pour mettre à la place de l'individualisme le sens de la coopération et de la fraternité, l'action du prêtre sera presque toujours nécessaire. Notre clergé, en participant au dernier congrès des agriculteurs, vient de prouver par son indépendance qu'il est d'abord au service de l'Eglise et du peuple".

Le prêtre, chez nous, a toujours été avec le cultivateur. Il a été avec lui aux lendemains de la conquête; il a été avec lui plus tard lorsqu'il s'est avancé dans la forêt et il est encore aujourd'hui avec lui, qu'il s'agisse de fonder de nouvelles paroisses ou de conserver les anciennes.

Le prêtre sait mieux que tout autre que nous resterons un peuple fort, catholique et français en autant que nous resterons un peuple d'agriculteurs.

C'est pour cela qu'il encourage tout ce qui peut aider l'agriculture et en particulier l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec.

LE CERCLE DE BARRAUTE

M. l'abbé J.-A. Langlais, curé de Barraute, Abitibi, nous écrit:

Hier, le 9 novembre, Barraute fonda son cercle de l'Union catholique des cultivateurs. Son bureau se compose de MM. Joseph Briand, président, Philippe Galarneau, vice-président, Ls Gilbert, J. Horm. Joyal, Georges Marcotte, Elisée Chevalier, Arthur Lefebvre, directeurs, Orance Naud, secrétaire-trésorier.

M. l'abbé J.-A. Langlais est l'aumônier du cercle.

L'exemple de Barraute sera certainement suivi par les autres paroisses de l'Abitibi.

Qui défendra les droits des colons sinon les colons eux-mêmes?

Et comment peut-on se défendre quand on n'est pas organisé?

LE CERCLE DE SAINT-CLET

Le 22 octobre dernier, les cultivateurs de St-Clet, comté de Soulanges, se réunissaient dans la salle de M. O. Giroux pour former un cercle de l'Union.

Il fut proposé par M. Ludger Bourbonnais, appuyé par M. Avila Roy et adopté à l'unanimité de l'assemblée que MM. Théophile Pilon, Albert Gauthier, Louis Besner, Raoul Pharaud, Magloire Martineau, Wilfrid Besner, Georges Schmidt soient tous nommés directeurs du Bureau local.

Il fut aussi proposé par M. Albert Gauthier, appuyé par M. Raoul Pharaud, que M. Théophile Pilon, maire de cette paroisse, soit élu président, et M. Magloire Martineau, vice-président.

M. Omer Giroux a été choisi comme secrétaire du cercle.

Une quarantaine de cultivateurs se sont inscrits.

LE CERCLE DE SAINTE-ANASTASIE

La paroisse de Ste-Anastasia, comté de Mégantic, a aussi son cercle depuis quelque temps.

Le Bureau se compose de MM. Honoré Tardif, président, Adolphe Moisan, vice-président, A. Fournier, J. Boissonneault, H. Maillot, A. Hallée, J. Gagné, directeurs, et H.-L. Létourneau, secrétaire-trésorier.

LE CERCLE DE VAL-BRILLANT

M. Joseph Brebel, l'un des cultivateurs les plus entreprenants, les plus actifs, les plus dévoués de la Vallée de la Matapédia, nous communique le rapport suivant:

"A une assemblée des cultivateurs de la municipalité de St-Pierre du Lac, tenue en la salle publique de Val-Brillant, le 9ème jour de novembre 1924, à 11 heures de l'avant-midi, présidée par M. Nérée Roy, maire de Val-Brillant, il a été unanimement résolu de former une association portant le nom de cercle de l'Union catholique des cultivateurs de Saint-Pierre-du-Lac.

"Quarante-deux (42) cultivateurs ont payé leur cotisation au secrétaire de l'assemblée.

"Ils ont ensuite procédé à l'élection des officiers dont voici les noms:

MM. Fortunat St-Amant, président, Léonard Lauzier, vice-président, Joseph Saucier, Philias Rioux, Jules Banville, Xavier Bernier, Joseph Turcotte, directeurs, et Joseph Brebel, secrétaire-trésorier.

"M. l'abbé J.-B. Bouchard, vicaire de la paroisse, est l'aumônier du cercle."

M. Brebel a été le principal orateur. Il a expliqué les statuts de l'Union et énuméré les avantages qu'en retireront les cultivateurs.

M. Brebel, comme on peut en juger par le rapport, n'a pas trop mal réussi.

Son exemple sera sans doute suivi par les autres paroisses de la vallée.

* * *

Le moteur dont parlait notre président au congrès est donc en marche aux quatre coins de la province.

Continuons à l'alimenter et notre objectif: 20,000 membres, sera bientôt atteint!

Formons un cercle dans chacune de nos paroisses!

LA VOIX DE L'UNION

La voix du congrès a été forte. Le gouvernement — voir page 8 — déchargerait les municipalités de la confection et de l'entretien des routes régionales et nationales. Hâtons-nous de nous organiser et la voix de l'Union sera plus forte encore. Ce qui n'est que rumeur aujourd'hui sera demain un fait accompli. Discutons dans nos cercles la résolution qui a été adoptée à ce sujet par le congrès, mettons-la entre les mains de nos députés, demandons-leur de la défendre en Chambre à la prochaine session et nous la verrons peut-être passer dans la pratique.

Aidons à l'hon. M. Perron, ministre de la voirie, à défendre la politique qu'il désireait lui-même voir appliquer.

Faisons entendre la voix de l'Union!

LE VOEU DE L'UNION

"La terre canadienne", écrivait Mgr L.-A. Paquet, en 1917, à l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée à Québec de Louis Hébert, "est un sol élu."

"Louis Hébert y a fondé une dynastie glorieuse, dont l'oeuvre solide comme la foi, et nécessaire comme le pain quotidien, et poursuivi depuis trois cents ans dans des cadres merveilleusement élargis, constitue l'une de nos plus grandes forces. Sachons apprécier cette force, honorer et encourager les héritiers et les continuateurs du premier colon. Et au pied du monument qui sera bientôt dressé à sa mémoire, et qui immortalisera, là même où elle fut moissonnée, la gerbe d'où est sortie la semence de notre avenir, puissent nos concitoyens, dans un élan généreux, former la résolution de toujours placer à la base de toute politique, avec les principes sacrés de la religion et de la morale, les intérêts primordiaux de la cause agricole!"

C'est le voeu que forme aussi l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec.

FIRMIN LETOURNEAU

TRIBUNE LIBRE

Unissons-nous

Saint-Etienne, Co. Beauharnois,
8 octobre 1924.

Monsieur le Directeur,
Connaissant votre bienveillante hospitalité, j'ai confiance que vous m'accorderez une place dans votre Tribune Libre.

Comme délégué au Congrès agricole de Québec, je viens offrir mes félicitations aux cultivateurs venus de tous les points de notre province, qui ont assisté à ce beau congrès.

Oui, en effet, comme c'était beau et touchant, dans l'église d'abord, de voir, agenouillés, au delà de mille cultivateurs, unis comme des frères et priant tous pour la même cause.

Ensuite, il fallait se mettre à l'oeuvre. Nous avons formé une association et il faut la faire vivre, la faire grandir et pour cela il nous faut des membres. Donc, je fais appel à mes frères cultivateurs. Unissons-nous au plus tôt. Je comprends que c'est un peu difficile de faire croire à certains cultivateurs que c'est en nous unissant que nous aurons de la force auprès de notre gouvernement. En face de cela, faut-il se croiser les bras? Non, agissons au plus vite. Il ne faut pas se fier les uns sur les autres. Au contraire, il faut s'aider les uns les autres et se baser sur la modération, la douceur et la justice.

Maintenant que nous avons une association professionnelle, nous nous en servons pour étudier nos problèmes, pour nous faire connaître et nous faire respecter et avoir des lois plus avantageuses. L'association a fait le succès des autres classes de la société, pourquoi ne ferait-elle pas la nôtre? Il n'y a que deux choses à faire, s'abonner au *Bulletin des Agriculteurs* afin de se tenir au courant du mouvement de l'Association et devenir membre de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Espérant qu'en travaillant de toutes nos forces, nous parviendrons à nous unir, le demeure,

Votre bien dévoué,

Ulric COTE,

Cultivateur.

L'Union des Cultivateurs

Il est intéressant de constater comme les lois de la mécanique nous permettent parfois de faire de curieux rapprochements. Au sujet de l'inertie de la matière et de l'action des forces sur un corps inerte, il est universellement admis qu'il faut une force beaucoup supérieure pour faire passer un corps du repos au mouvement, à celle qu'il lui faudra pour lui conserver un mouvement déjà acquis. C'est ainsi que pour faire avancer un automobile déjà arrêté, il faudra toute la force de deux hommes, tandis qu'un seul suffira à le tenir en marche après qu'il aura reçu un mouvement initial.

L'Association des agriculteurs de la province de Québec était en puissance, une lourde machine, d'autant plus lourde qu'elle contenait les intérêts de la classe la plus importante de notre pays, de la classe la plus essentielle à sa vitalité. Accoutumés à voir cette immense machine inerte, sans directive, et par conséquent sans influence, nous gouvernants ont été surpris, dès l'annonce du congrès agricole, du pouvoir qu'une telle organisation pourrait exercer, si elle était mise en mouvement. Dans le passé, leur unique préoccupation avait consisté à faire des promesses en temps d'élection, qu'elles aient le point de tenir, et à garder chez les cultivateurs le vieil esprit de parti.

Mais les générations se sont succédées, et grâce à l'initiative de quelques vrais amis des agriculteurs, l'Association est maintenant un fait accompli. Malgré les journaux de partis, grassement payés par nos gouvernements pour leur politique, malgré les manoeuvres louches de certains politiciens, la lourde machine agricole s'est ébranlée. Il lui fallait une directive; elle se l'est donnée à Québec et M. Laurent Barré a bien voulu en prendre toute la responsabilité avec les directeurs. Pour une aussi lourde tâche, il ne fallait rien moins qu'un homme dévoué à l'agriculture, un homme qui ne regardât pas le chemin qu'il parcourait mais bien le but à obtenir.

Grâce au Dieu que les cultivateurs ne manquent jamais de mettre à la place d'honneur, un homme s'est trouvé qui réunissait en lui toutes les rares qualités requises pour occuper un tel poste.

Il faudra maintenant compter sur cette association et le temps des promesses vagues est fini.

Lentement, avec prudence, l'association se perfectionne. La Providence la favorise en lui offrant un journal qui s'occupe de ses intérêts et qui n'a pas à rendre compte de son administration à quelque parti politique que ce soit.

Ce journal sera le lien qui tiendra tous les cultivateurs dans une communion d'idées et qui leur permettra de se rendre compte des progrès faits par leur association, de même que des résultats qu'auront obtenus ses justes revendications.

Dans toutes les campagnes, le *Bulletin des Agriculteurs* apportera aux cultivateurs le mot d'ordre et leur exposera les questions qui les concernent, sous leur vrai jour. Bien plus, ce journal offre, à tous ceux qui désirent le faire, l'avantage de communiquer à la classe agricole les suggestions qu'ils croient pouvoir l'intéresser. Comment ne pas encourager un tel journal et ne pas l'aider dans son perfectionnement! Les cultivateurs ne seront-ils pas les premiers à en bénéficier?

Plus que vous ne le croyez, Messieurs les Cultivateurs, on s'intéresse à vous dans les villes. Il y a quelques semaines, à la Chambre de commerce de Montréal, un de vos amis, (vous ne le savez peut-être pas) réclamait des améliorations aux marchés de façon à vous mieux accommoder.

Ils sont nombreux, dans les villes ceux qui viennent de la campagne et ceux-là se souviennent assez du dur labeur des champs pour vous appuyer dans vos justes revendications.

Si cet appui moral peut vous encourager dans la voie que vous vous êtes tracée, je ne regretterai pas d'avoir été aussi long.

Merci à M. le Directeur du *Bulletin*, et à vous, Messieurs les Cultivateurs, les meilleurs vœux de succès.

E. DU SAULT

Montréal, 14 novembre.

Mettons-nous à l'oeuvre

St-Fabien, 1er novembre 1924.

M. le Directeur,
Après avoir assisté au Congrès agricole des 1er et 2 octobre dernier, organisé par le comité d'organisation de l'Union professionnelle des cultivateurs de la province de Québec, je vous demande l'hospitalité dans votre Tribune libre pour exprimer mes idées au sujet de cette organisation qui devra nous protéger et pour dire à tous les cultivateurs de cette province de s'unir afin de se protéger comme toutes les autres professions.

Le temps est venu pour nous cultivateurs de cette province de nous unir afin que le titre que nos grands hommes nous donnent dans leurs réunions: rois de la terre, soit respecté.

Il faut que notre profession soit respectée, encouragée par tout le monde, afin que nous puissions continuer notre rôle qui est de nourrir l'humanité.

L'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec est née grâce au travail de son comité d'organisation. Elle doit se maintenir par l'approbation et l'encouragement de tous les agriculteurs de cette province et des membres de toutes les autres professions qui croient qu'il est nécessaire qu'elle existe.

Pour se tenir sur un pied d'égalité avec les autres unions, il faut se former en association et il ne doit pas y en avoir d'autre que celle que Monsieur Lalonde, président du comité d'organisation, Monsieur Barré, président, et les cultivateurs de la province ont organisée lors du grand congrès agricole à Québec. Cette association, nous devons tous l'encourager. Nous devons aider notre président à l'étendre sur toute la province. Tous les cultivateurs peuvent en faire partie. Il ne s'agit, en effet, que de s'entendre. La cotisation minimale de 50 sous par année ne saurait empêcher personne d'en faire partie.

Les cultivateurs venus de toutes les parties de la province ont adopté au congrès un grand nombre de résolutions qu'il nous faut maintenant faire adopter. Or, c'est par l'union surtout que l'on atteindra ce but.

Cultivateurs énergiques et intelligents, pouvez-vous ne pas encourager votre union qui nous sera d'un si grand secours et votre journal? L'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec a été bénie par Son Eminence le cardinal Bégin et par Notre Saint-Père le Pape; ses statuts ont été approuvés par Son Eminence; l'on peut donc se mettre à l'oeuvre.

Je suis un descendant d'un lauréat du Mérite Agricole qui a beaucoup travaillé pour arriver en 1893; je suis moi-même un lauréat de 1917. J'ai assisté aux réunions de lauréats du Mérite agricole. J'ai entendu ces personnages importants nous dire que nous étions les rois de la terre. Puisque nous sommes les premiers de la création, nous devons être capables de vivre par nous-mêmes et de voir à faire vivre les autres. Nous devrions être assez intelligents pour nous former en association pour nous aider à vivre et pour nous empêcher d'être trop martyrs sur cette terre.

Votre tout dévoué,

Charles GAGNON,

Cultivateur.

Réfléchissons

S.-Pierre Montmagny, 9 nov., 1924

M. le Directeur,
Pour faire suite à ma lettre publiée dans le *Bulletin* du 20 octobre, je reviens de nouveau demander l'hospitalité dans la Tribune libre pour exprimer mes opinions au sujet de l'Union.

Mes amis cultivateurs, permettez-moi de dire d'abord que nous devons être fiers d'avoir comme président de notre association un franc cultivateur canadien-français qui a nom Laurent Barré.

Les cultivateurs ont décidé que leur union ne devrait jamais s'occuper de politique. L'Union, en effet, ne doit pas être la chose des conservateurs ou des libéraux, mais celle de tous les cultivateurs de la province. Ceux-ci doivent tous en faire partie et pas un n'a le droit de dire qu'elle cherche la politique. Les déclarations ont été assez claires sur ce point: Tout le monde doit le comprendre.

(Suite de la deuxième page)

TRIBUNE LIBRE

(Suite de la 1re page)

L'Union prendra cependant les moyens pour que les gouvernements s'intéressent davantage aux questions agricoles. L'Union des cultivateurs agit auprès des pouvoirs publics de la façon des autres corps organisés de la société. Elle fera connaître les besoins de l'agriculture et fera des suggestions quant aux moyens à prendre pour rendre notre profession plus payante.

Les grandes industries qui font le développement du grand commerce se servent de leur association pour faire passer des lois par les gouvernements, avantages pour elles. Nous, cultivateurs, soutiens de la province, il me semble que nous serions justifiables de nous servir, à notre tour, d'une association pour demander au gouvernement ce dont nous avons besoin pour organiser notre industrie et la protéger.

Cultivateurs, qui avez toujours été un peu les esclaves des autres corps organisés, je vous demande de bien réfléchir sur ces points. Vous vous convaincrez de la nécessité d'une grande union et vous vous mettez à l'œuvre pour l'implanter partout. Au moyen de notre union, nous pourrions éclairer nos députés sur les besoins de l'agriculture. Nous pourrions les engager à défendre les résolutions que nous adopterions. Nous pourrions en un mot surveiller nos intérêts et cela sans nous mêler de politique. Pour que notre voix dépendant soit entendue, il faut que cette union soit forte et qu'elle compte dans ses rangs la majorité des cultivateurs de la province.

Votre tout dévoué,
Johnny BEAUDOIN,
cultivateur.

Répondons le journal

S.-Basile, Portneuf, 7 nov. 1924

M. le Directeur,
Je viens pour la première fois vous demander une petite place dans votre journal qui est aussi le nôtre. Je dis le nôtre, pour la bonne raison que c'est le seul journal qui fournit une tribune libre aux cultivateurs, ce qui est de toute façon une très bonne chose, une chose juste et sage à la fois. Les correspondants du journal échangeant entre eux des idées sur une foule de questions, je n'entreprendrai pas d'énumérer ces dernières. Je ne voudrais pas être trop long. Je me contenterai aujourd'hui de vous féliciter pour le beau travail que vous faites en mettant vos talents au service de la classe agricole. J'aurais en passant, une petite remarque à faire à l'honorable ministre de l'Agriculture. Ce dernier a eu la bonne idée de nous donner des agronomes. Je lui demanderais de ne pas en faire des politiciens ni des sportsmen. Nous avons, dans le comté de Portneuf, deux agronomes. Je vous avoue qu'ils sont bien disposés et qu'ils travaillent à aider les cultivateurs. On s'est grandement trompé en haut lieu en voulant faire faire aux agronomes cette besogne infâme. Je crois que M. le ministre aurait mieux fait d'assister au congrès et de permettre aux agronomes de s'y rendre. Ces derniers, en effet, qui sont toujours avec les cultivateurs, connaissent les besoins de la classe agricole. S'ils étaient libres, ils pourraient faire beaucoup pour relever l'agriculture.

Je m'aperçois que je suis un peu long et que je ne suis pas bien adroit pour écrire. Que l'on veuille bien cependant ne pas me dire que je suis un ignorant ni un mal éduqué. Si l'on me dit que je ne suis pas instruit, je ne ferai pas mauvaise mine.

Maintenant, M. le directeur, voulez-vous m'envoyer une dizaine d'albums pour recueillir des abonnements. Je vous en envoie quelques-uns aujourd'hui et je me propose de vous en envoyer d'autres sous peu.

Je demande à tous les cultivateurs de faire leur part pour répandre le journal dans leur paroisse. Je vous remercie pour l'espace que vous voudrez bien me donner en Tribune libre et je me soucies.

Votre tout dévoué,
Hildevert JOBIN.

Une bétue monumentale

Montréal, 6 nov. 1924.

M. l'éditeur,
En lisant mon journal, ce matin, je note que le gouvernement de Québec, à cause du marasme qui existe dans l'industrie du bois, songe, dit-on, à accorder certains rabais sur les droits de coupe cet hiver. La

même nouvelle ajoute qu'il y a encore de fortes quantités de bois coupé, durant la saison dernière, qui n'ont pas trouvé d'acheteur. Il est impossible d'imaginer de la vue plus monumentale que celle que le gouvernement se propose de commettre. Avec un marché de bois plus qu'engorgé, le gouvernement propose, ni plus ni moins, de réduire ses droits de coupe et aide ainsi à un plus fort encombrement du marché.

Une mesure sage serait plutôt celle d'une augmentation des droits de coupe, mesure à appliquer afin de restreindre les opérations de coupe et non celle pour les augmenter. Ceci aurait pour effet d'assurer, non seulement des prix plus élevés à l'exploitant pour ses coupes, mais lui constituerait aussi un profit et non une perte, tout en lui permettant de conserver le peu qui nous reste du domaine forestier si rapidement dilapidé.

Le gouvernement donne pour excuse son désir de procurer de l'ouvrage aux bûcherons. Au mieux, ce n'est là qu'un leurre, puisque les travaux de ce genre cesseront entièrement avec l'épuisement de nos terres boisées — situation que le gouvernement semble anxieux de provoquer par tous les moyens à sa disposition.

Une autre méthode pernicieuse est celle de n'exiger que la moitié des droits de coupe sur le bois brûlé. Tant que cette méthode se pratiquera il y aura toujours du bois brûlé. Le gouvernement rend l'exploitation de deux façons, parce que ce dernier a non seulement cette substantielle réduction des droits de coupe sur le bois brûlé, mais il lui est aussi permis de faire une coupe générale au lieu d'être tenu de ne rien couper en-dessous de 10 pouces de diamètre, comme c'est le cas pour le bois vert, ce dernier avantage constituant à lui seul un bonus suffisant pour encourager les feux de forêt, sans encore y ajouter la réduction des droits de coupe.

Le gouvernement ferait mieux d'obliger toutes les coupes à se faire dans le bois brûlé et au plein tarif de coupe, et permettre ainsi de pousser au peu qui nous reste de bois vert. Comme me le disait récemment un forestier très en vue : "Il n'est plus question maintenant de rechercher les forêts brûlées, mais bien de trouver la forêt verte sur un grand nombre de nos versants de montagnes."

Ne perdons pas de vue que ce bois que le gouvernement donne à certains particuliers est le patrimoine du peuple. Un droit de coupe approchant tant soit peu du prix payé aux propriétaires particuliers de terres aurait pour effet de détruire matériellement les impôts de chaque homme, femme et enfant, dans les provinces où l'on pourrait encore trouver du bois. Le peuple ne doit pas oublier que ces terres boisées sont sa propriété et n'appartiennent pas aux politiciens qui ne sont que des serviteurs engagés pour protéger les intérêts du peuple.

Une amélioration dans la situation de l'industrie du bois et de la pulpe ne peut être procurée par des droits de coupe plus bas, mais plutôt par des prix plus élevés pour les produits qui en sont fabriqués. Tout l'ennui dans l'industrie de la pulpe, du papier et du bois vient, et est toujours venu, d'un excès de production. Pourquoi le gouvernement vient-il offrir un bonus pour encourager cette surproduction? Des droits de coupe plus élevés et une réduction dans la quantité de bois coupé, stabiliseraient les prix au profit de l'exploitant et encourageraient la conservation des forêts.

Pourquoi cette course enragée de tous pour couper notre dernier arbre au point de créer un encombrement tel pour le bois manufacturé (donc le bois brut qui sert à cette fabrication) est à la veille d'être épuisé? La situation grave qui s'est profondément réfléchi dans les changements qui se sont produits dans les banques du Canada.

Le résultat net est que le peuple du Canada n'obtient rien ou presque rien en droits de coupe sur ses arbres, récolte qui n'est pas annulée, mais qui, au contraire, a pris plus d'un siècle à pousser : les bûcherons ou les employés de scieries reçoivent sans raison un très bas salaire, l'exploitant perd de l'argent, et les banques qui ont encouragé ces opérations avec leur argent ou par des emprunts ou émissions de valeurs, sont mises à deux doigts de leur perte ou accablées au mur de la banqueroute. Et de tout cela il ne nous restera qu'un monument

de notre stupidité dans un vaste désert de souches calcinées et de charbon de bois.

Frank J. D. BARNJUM

L'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec

Le premier octobre dernier s'ouvrait à Québec le premier congrès des cultivateurs de la province de Québec. Deux mille travailleurs du sol, venus de toutes les parties de la province, consacraient cette importante assemblée. Et le premier acte des congressistes a été la fondation d'une union professionnelle des cultivateurs : l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec. De ce fait, une lacune a été comblée.

Jusqu'à ce jour, en effet, chaque profession, chaque métier avait son union professionnelle, chargée de défendre les intérêts de ses membres, et ces unions ont fait beaucoup de bien à leurs adhérents, les faits l'ont amplement démontré. C'est pourquoi vous pouvez compter autant d'unions qu'il y a de professions : Union des journaliers, des menuisiers, des ouvriers de la chaussure, des médecins, des notaires, des avocats, des usiniers, des marchands, etc., etc. Seuls, les cultivateurs n'avaient pas la leur, et l'on peut se demander pourquoi. Ce n'est pas ici le lieu d'en rechercher la cause, ou plutôt les causes, car elles sont multiples.

Le mouvement est lancé, rien de plus et presque tout reste à faire pour en assurer le succès et les bons résultats. Les cultivateurs doivent donc se garder soigneusement de cette apathie qui a si longtemps paralysé les unions ouvrières et qui, aujourd'hui encore, entrave leur action bienfaisante. Ce "laissez faire les autres" est plus à craindre chez l'agriculteur que chez les autres professionnels. Vrai roi sur sa terre, c'est, de tous, celui qui peut le plus facilement se passer du secours des autres; après tout, il se suffit à lui-même pour les choses absolument nécessaires à la vie. Mais le concours des autres, l'union, lui est indispensable s'il veut améliorer sa situation. Ceux qui ne veulent pas bouger et les ennemis de la nouvelle Union vont dire : "A quoi bon se constituer?" Nous avons déjà nos cercles agricoles et nos coopératives; cela suffit. Cela "suffit", en effet. Mais il faut trouver mieux que ce "suffisant" en ces temps de crise agricole.

Le cercle agricole étudié dans une région limitée, la paroisse, les moyens d'améliorer la culture et les troupeaux; il s'occupe de l'achat de machines et d'autres articles intéressant l'exploitation de la ferme. Et de cette façon, il a réussi à rendre l'agriculture plus payante, tout en faisant baisser le coût de l'exploitation agricole. Et cependant cela n'a pas suffi, et l'agriculteur souffre encore de la dureté des temps. Et la raison en est bien simple : l'action du cercle et de la coopérative de paroisse est trop isolée et trop restreinte pour produire un mouvement d'ensemble de la classe agricole. Il est donc bon, il est nécessaire qu'il existe une grande union des agriculteurs, qui travaillera à côté des cercles et des coopératives et qui amplifiera l'action et l'influence de ces excellentes sociétés.

Déjà, en lisant les résolutions adoptées à ce premier congrès des cultivateurs, l'on reste surpris du nombre et de l'importance des questions qui y ont été étudiées. C'est maintenant à l'Union des Cultivateurs de les reprendre, de les mûrir encore davantage, si c'est possible, et d'en mener la réalisation à bonne fin. Il lui faudra du temps, beaucoup de temps, pour "imposer" ses justes réclamations. Les unions ouvrières en savent quelque chose.

Et la surveillance de l'Eglise est une garantie de la justice et de la modération que l'Union saura mettre dans ses procédés et dans ses demandes, autant du moins que cela est possible dans les choses humaines.

Maintenant, cultivateurs, le sort de l'Union des Cultivateurs est entre vos mains, et avec lui, la disparition graduelle des maux dont souffre l'agriculture en notre province. Qu'allez-vous faire? Et que faut-il faire? Pour le moment, un acte s'impose : Il faut que vous fassiez de cette union, fondée pour vous spécialement, une véritable forteresse. Elle a été bête par le Souverain Pontife, elle a reçu l'en-

couragement de Son Eminence le cardinal Bégin; mais c'est à vous de l'asseoir sur des bases solides. La chose n'est pas difficile et ne demande qu'un peu de bonne volonté. Donnez-lui simplement l'encouragement que vous donnez déjà à votre cercle agricole, c'est-à-dire devenez membres de l'Union des cultivateurs. Il vous en coûtera cinquante sous, dont la moitié restera la propriété de votre comité paroissial, votre propriété par conséquent. Est-ce trop demander à des cultivateurs progressistes? Dans tous les cas, cultivateurs, retenez bien deux choses : 1o L'Union des Cultivateurs ne saurait nuire aux cercles agricoles et aux coopératives déjà en activité; elle les aidera, au contraire, et étendra leur champ d'action. 2o Si vous voulez parler haut et ferme en temps opportun, il faut vous unir contre toutes les autres classes de la société l'ont fait. Gardez-vous donc de laisser passer l'occasion de faire cette union nécessaire et entrez dans la seule association professionnelle qui vous convienne en tous points : "Entrez dans l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec."

A. G.
(L'Echo de Saint-Justin)

Deux résolutions

Saint-Denis, Saint-Hacinthe, 9 novembre, 1924.

M. le Directeur,
Va que j'ai été nommé président de notre cercle local de l'U.C.C.P.Q., qui compte déjà 98 membres, je crois qu'il est de mon devoir de donner certaines explications concernant les deux résolutions que nous avons discutées à notre assemblée et acceptées à l'unanimité.

Premièrement : que demande soit faite pour que la loi soit amendée de manière à ce que les troupeaux non enregistrés reçoivent une indemnité pour les sujets atteints de la tuberculose. Cela regarde tout le monde. Rares sont les familles qui ne consomment pas de lait et l'autorité médicale prétend que les enfants peuvent prendre la maladie en buvant le lait d'une vache malade. Une autre raison, c'est que la loi maladroite paraît s'aggraver tous les jours. Il y a des sujets qui sont morts par la maladie trop avancée et d'autres ont été envoyés à la boucherie. Il y a un troupeau qui a subi l'épreuve et a été déclaré sain, mais son voisin a perdu des sujets de cette maladie; dans un autre troupeau, sur 22 têtes, 2 sont bons et les autres malades; le taurillon était loué pour le cercle agricole.

J'ai discuté ce sujet avec M. Morin, notre député au fédéral, et après réflexion faite, il a trouvé que la chose était bonne, puisque devant moi il a écrit immédiatement à Ottawa pour demander, à qui de droit, s'il ne serait pas possible de faire des amendements à ce sujet.

Deuxièmement : A propos de la qualification des conseillers municipaux, nous avons dans nos vieilles paroisses un bon nombre de cultivateurs qui ont de grandes propriétés, quelquefois payées presque complètement, mais les hypothèques non effacées. Souvent ces propriétaires sont des bons administrateurs payant de gros montants de taxes à la municipalité. Ils pourraient dire un bon mot dans l'administration du conseil, mais ne peuvent remplir la charge à cause de leurs hypothèques.

Il est arrivé aussi dans quelques paroisses d'essayer à déqualifier certains officiers et après leur avoir fait dépenser quelques dizaines de piastres ces mêmes hommes ont repris leur siège et ils n'étaient pas plus intelligents qu'avant, mais il arrivait assez souvent qu'il reste des gens quand ce n'est pas de la haine et les affaires ne vont pas mieux.

J'ai exposé ces raisons à M. Damien Bouchard, notre député au fédéral, et il me dit qu'il va travailler pour que chaque municipalité ait le droit de choisir ses officiers, parce que, dit-il, chaque paroisse connaît ses hommes. A elle de choisir ceux qu'elle veut.

S'il se trouvait quelques-uns de nos amis qui différencieraient d'opinion avec le cercle de Saint-Denis, sur ces sujets, ils voudront bien nous répondre le plus tôt possible, car nous sommes unis et nous travaillerons pour le plus grand bien de tous.

Déclaration de la fondation d'un Cercle de l'U.C.C.P.Q.

Au secrétaire-trésorier-général de

L'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec

Les cultivateurs dont les noms suivent, réunis en assemblée dans la Salle du conseil de la paroisse de Saint-Denis, dans le village de Saint-Denis, le 9ème jour du mois de novembre de l'année 1924.

Ayant pris connaissance des statuts et règlements de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec, ayant versé la cotisation exigée par les statuts et élu, conformément aux mêmes statuts le bureau de direction de leur cercle, déclarent, par les présentes, qu'ils acceptent les statuts et règlements de ladite Union et qu'ils feront tout en leur pouvoir pour s'y conformer. De plus, chacun des membres s'engage à faire tout en son possible pour enrôler dans l'Union tous les cultivateurs de cette paroisse.

BUREAU DE DIRECTION

Président : Amédée Jalbert.

Vice-Président : Oscar Chapdelaine.

Directeurs : Amédée Vigeant, Josephat Angers et Louis Desrosiers.

Secrétaire : Ephrem Chaput

MEMBRES

Amédée Jalbert	0.50	Josephat Angers	0.50	Louis Bousquet	0.50
Josephat Paré	0.50	Arthur Leblanc	0.50	Célestin Lussier	0.50
Philadelph Gaudette	0.50	Ovila-L. Archambault	0.50	Roch Dragon	0.50
Amédée Vigeant	0.50	Stanislas Vigeant	0.50	Hermann Bonin	0.50
Frédéric Laperle	0.50	Horace Archambault	0.50	Albert Larue	0.50
Josephat Charron	0.50	Joseph-J. Archambault	0.50	Lévis Phaneuf	0.50
Aimé Lajoie	0.50	Augustin Benoit	0.50	Josephat Gaudette	0.50
Damase Bonier	0.50	Elzéar Angers	0.50	Armand Laflamme	0.50
Télesphore Charron	0.50	Wilbrod Richer	0.50	Oscar Chapdelaine	0.50
Xavier Girard	0.50	Joseph-X. Archambault	0.50	William Roy	0.50
Elphège Rémy	0.50	Joseph - M. Desrosiers	0.50	Philias Bousquet	0.50
Aldéric L'Heureux	0.50	L.-Amédée Huard	0.50	Henri Plante	0.50
Joseph Phaneuf	0.50	Caius Vincent	0.50	Joseph Charron	0.50
Camille Dauphinais	0.50	Magloire Larue	0.50	Ephrem Chaput	0.50
Elzéar Lussier	0.50	Albert Lussier	0.50	Hormidas Charron	0.50
François Guertin	0.50	Evangeliste Bousquet	0.50	Emile Vigeant	0.50
Alphonse Girard	0.50	Amédée Phaneuf	0.50	Magloire Benoit	0.50
Frédéric Gaudette	0.50	Josephat Dragon	0.50	Wilbrod Laganère	0.50
Gélas Dauphinais	0.50	Louis-A. Archambault	0.50	Philias Bouvier	0.50
Aldéric Jalbert	0.50	Joseph Geoffrin	0.50	Aldéric Lussier	0.50
Joseph Charron	0.50	Joseph B. Archambault	0.50	Alvares Desrosiers	0.50
Hormidas Gaudette	0.50	Napoléon Archambault	0.50	Wilfrid Gaudette	0.50
Napoléon Richard	0.50	Ovila Huard	0.50	Georges E. Bousquet	0.50
Emile Charron	0.50	Sergius Leblanc	0.50	John Leblanc	0.50
Julien Benoit	0.50	Josephat Richer	0.50	Alphonse Lussier	0.50
Donat Leboeuf	0.50	Georges E. Plante	0.50	Télesphore Archambault	0.50
Elie Vigeant	0.50	Stanislas Leblanc	0.50	Ozias Rayle	0.50
Alphonse Desrosiers	0.50	Hector Larue	0.50	G. Guertin-Lachambre	0.50
Euclide Gariépy	0.50	Edmond Archambault	0.50	Louis Angers	0.50
Henri Bonin	0.50	Henri Richer	0.50	Emery Charron	0.50
Amédée Angers	0.50	Isidore Gaudette	0.50	Noctaire Geoffrin	0.50
Louis Desrosiers	0.50	Arthur Phaneuf	0.50	Arthur Charron	0.50
Stanislas Gariépy	0.50			Dosithé Archambault	0.50

ARGENT PERÇU

Total quarante-neuf piastres	\$49.00
Remise au secrétaire-trésorier-général vingt-quatre 50/100 piastres	\$24.50
En caisse — cercle local — vingt-quatre 50/100 piastres	\$24.50

EPHREM CHAPUT,
Secrétaire.

Vous remerciant, je suis, votre tout dévoué,
Amédée JALBERT,
Président du Cercle St-Denis-sur-Richelieu.

Résolutions du cercle de St-Denis

Extrait du livre des délibérations de l'U.C.C.P.Q., cercle de St-Denis :
La résolution suivante passée et adoptée par le susdit cercle à l'assemblée du 9 novembre échoirant a été textuellement transcrite comme suit :

M. Amédée Vigeant, secondé par M. Josephat Angers, que le bureau Central de l'U.C.C.P.Q. a prié d'insister, auprès de qui de droit, pour obtenir que le ministère de l'Agriculture à Ottawa donne la même allocation aux cultivateurs qui ont des animaux non enregistrés atteints de la tuberculose qu'à ceux qui ont des animaux enregistrés, afin d'enrayer si possible cette maladie qui se répand de plus en plus dans nos troupeaux; et de demander au gouvernement de Québec de laisser aux électeurs municipaux le privilège de choisir leurs conseillers ou leur maire que qui soit l'évaluation de leur propriété ou leur instruction et d'amender la loi en conséquence.

Adopté unanimement.
Vrai extrait du livre des délibérations de l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec, dont je suis le secrétaire,
Ephrem CHAPUT,
Secrétaire.

St-Denis, 9 novembre 1924.

Appel aux amis des sourds-Muets

Le tirage des sourds-muets, organisé par les Anciens du Patronage St-Georges, a pour but d'approcher une aide nécessaire à l'institution des sourds-muets et de lui permettre de compléter sa nouvelle installation. La première construction qui s'impose et celle d'une école industrielle. Si nous voulons que les sourds-muets trouvent dans l'exercice d'un métier de quoi gagner leur vie et assurer leur avenir, nous devons leur procurer l'avantage d'un apprentissage spécial sous la direction de maîtres au courant du langage mimique. Il reste la chapelle à terminer et diverses améliorations à poursuivre. De là, ce beau et alléchant tirage, qui partout a soulevé l'enthousiasme et suscité des dévouements remarquables dans tous les milieux.

Adhésions précieuses. — M. le commandeur Rodolphe Bédard, président général de la Société des Artistes canadiens-français, répondant à la prière de l'Institution, lui promettait ainsi, le 3 juillet dernier, appui des Artistes : "Afin de venir en aide à l'Institution des sourds-muets dans son œuvre tout à fait religieuse et nationale, j'ai été heureux de l'autoriser à faire appel à la bonne volonté des membres de notre Société."

Mentionnons aussi, M. Ernest Brossard, chef-ranger provincial de l'Ordre des Forestiers catholiques, qui a accepté de se faire l'avocat de cette œuvre de charité et de patriotisme. La lettre circulaire qu'il a écrite aux Forestiers catholiques, le 2 août, se termine par ce chaleureux appel : "Nous connaissons tous cette œuvre admirable de charité, qui secourt, le pauvre déshérité et se recommande par elle-même à notre générosité. Je suis heureux de demander en faveur de cette Institution l'appui des membres de l'Ordre des Forestiers catholiques."

Avec une égale reconnaissance, nous rappelons que M. le commandeur C.-J. Magnan, président général de la Société de Saint-Vincent de Paul, conviant, le 1er octobre les membres de tous les conseils et conférences du Canada à prendre part au concours de charité des sourds-muets, en ces termes émouvants : "C'est avec confiance que nous recommandons le concours, certain que tous les confrères des Conseils et Conférences se feront les ardents zélateurs de l'œuvre en faveur de laquelle de dévoués religieux font un appel pressant et justifié, sous le patronage de notre vénéré fondateur, Frédéric Ozanam."

Deux primes ordinaires. — Le coup d'épée des Artistes, des Forestiers et de membres de la Saint-Vincent de Paul constitue le plus précieux des encouragements. Créateur d'énergie, il a mérité à l'œuvre de nouvelles et précieuses sympathies. C'est ainsi que la maison

Edmond Archambault marchand de musique, 312, rue Ste-Catherine est, les Agences de voyages Jules Hone, 95, rue St-Jacques, et un bienfaiteur qui veut garder l'anonymat, ont offert, en primes aux Zélateurs et aux Zélatrices du concours, le prix de deux billets pour le pèlerinage canadien à Rome au cours de l'année sainte 1924, (voir conditions en page 8).

Conclusion qui s'impose. — Moyennement de réelle valeur, le tirage des sourds-muets peut produire un puissant travail, mais à la condition que chacun l'étudie, en saisisse le fonctionnement, et s'en serve habilement au bénéfice de la cause des sourds-muets à laquelle il est appelé à rendre de signalés services. Provinciale est l'Institution des sourds-muets, provinciale est le tirage. Des livrets ont donc été expédiés dans toutes les villes et tous les villages, mais de manière à demander peu de chose à chaque citoyen. Ce peu de chose, ne l'oublions pas, c'est la goutte d'eau ou le grain de sable, qui, multipliés, produisent le fleuve ou la montagne.

A l'œuvre donc en ayant à cœur de faire notre part et toute notre part dans l'entreprise importante qui procurera aux sourds-muets le pain du travail. A l'œuvre en disposant des billets et de tous les billets qui nous ont été confiés. A l'œuvre en réveillant partout les bonnes volontés. A l'œuvre et les succès couronneront nos efforts, et nos chers petits protégés éprouveront cet épanouissement de figure qui sera pour nous notre plus douce récompense et pour eux le signe de leur bonheur.

Les Anciens du patronage Saint-Georges.

J.-A. GAUTHIER, président.

— La jeunesse : un jour très court qu'attend une nuit interminable : la vieillesse.

Gerfaut.

Les fondateurs de l'Union

Les fondateurs de l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec ont été photographiés lors du congrès agricole au pied du monument Hébert. Les cercles de l'union qui désirent cette photographie — elle se vend \$1.75 — sont priés de s'adresser immédiatement au

SECRETAIRE, 3 Notre-Dame Est,
Montréal, P. Q.



TABAC HACHÉ (CUT PLUG)

ROYAL NAVY

Satisfait toujours

En paquets 15¢

En boîtes métalliques d'une 1/2 lb. 80¢

Manufacturé par "Imperial Tobacco Company of Canada Limited"

AGRICULTURE

Pour l'hivernement des abeilles en plein air

On ne saurait trop insister sur l'importance d'un bon brise-vent lorsque l'on hiverne des ruches d'abeilles en plein air, car la protection contre les vents prédominants est tout aussi essentielle que la couche isolante qui entoure les ruches.

Les colonies exposées à un grand vent pendant quelques heures se refroidissent beaucoup, même lorsqu'elles sont très bien emballées. En fait, les colonies même bien emballées, qui sont exposées aux vents froids, peuvent en mourir, tandis que d'autres, moins bien emballées, mais mieux protégées contre les vents, survivent. Songez combien il est difficile de maintenir une température confortable dans les maisons exposées au vent, même dans celles qui sont très bien construites, et vous n'aurez aucun peine à comprendre combien il est nécessaire de protéger les ruches d'abeilles contre les vents froids.

Les brise-vents peuvent être naturels ou artificiels; ceux qui sont artificiels peuvent être temporaires ou permanents. On considère que les brise-vents naturels sont les meilleurs. Pour obtenir une bonne protection naturelle, on peut planter le rucher sous l'abri d'un bosquet d'arbres, d'une haie de conifères ou sur un flanc de coteau incliné du nord au sud, sur le sommet duquel il y a une haie ou une clôture.

Le verger et le jardin en novembre

Voici novembre. Toutes les pommes sont maintenant cueillies et mises à l'abri presque partout au Canada, et les arbres sont maintenant en état dormant pour l'hiver. Avant de quitter le verger, assurons-nous que les jeunes arbres sont protégés contre les ravages des souris, et, autant que possible, contre ceux des lapins. On les protège en les enveloppant avec du papier à construction ou en les encerclant avec un grillage en fil de fer. On peut aussi les protéger plus ou moins tard en foulant la neige autour du tronc. Nous ne recommandons pas de tailler les arbres en novembre, car ce n'est pas le meilleur moment ni le plus économique, mais si on n'a pas le temps de faire cette taille, au printemps, on peut l'effectuer à cette époque.

RESTE PRIS

Pièges à doubles Gibbs
Tous les types d'animaux. Impossible de s'arracher. Chaque marchandise envoyée par la poste, 75 sous chacun ou 25.50 la douzaine. Demandez catalogue décrivant les pièges "GIBBS DOPE" pour les plus gros animaux.
W. A. GIBBS and SON
Dept. BS 11 Toronto, Canada

CETTE NOUVELLE LAMPE CONSOMME 94% D'AIR

Mieux que l'électricité ou le gaz

Cette nouvelle lampe donne une lumière étonnamment brillante, douce, blanche, surpassant même celle du gaz et de l'électricité. Elle a été éprouvée par le gouvernement américain ainsi que par 35 des principales universités et trouvée plus puissante que 10 lampes à huile ordinaires. Aucune odeur, aucune fumée, aucun bruit ne s'en dégage — pas de compression d'air, simple, propre et sûre. Elle consomme 94 pour cent d'air et 6 pour cent d'huile à charbon (kérosène) commune.

L'inventeur, C. T. Johnson, 246 rue Craig Ouest, Montréal offre de vous envoyer une lampe à 10 jours d'essai, sans frais, ou même à la première personne de chaque localité qui lui aidera à l'introduire. Écrivez-lui aujourd'hui même et il vous donnera les détails. Demandez-lui aussi de vous expliquer comment obtenir l'agence et conséquemment faire \$250 à \$500 par mois, sans expérience préalable.

Un effet miraculeux

"J'ai été malade longtemps", écrit M. Nick Petersen, de Murray, Utah: "J'étais toujours fatigué et avais toujours sommeil mais étais incapable de dormir. Deux bouteilles de Novoro du Dr. Pierre ont produit un effet miraculeux sur moi. Je me sens comme une autre personne, je peux manger, dormir et travailler." Ce remède végétal si doux de confiance fortifie le système nerveux et aide à créer un sang pur, rouge et riche. Ne le demandez pas aux pharmaciens, écrivez directement au Dr. Peter Fabry and Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.
Livré exempt de douane au Canada.

sans courir le risque d'abimer sérieusement le verger.
Une très bonne précaution est d'enlever du verger, avant l'hiver, toutes les branches cassées ou mortes et tous les déchets. Enlevons également du jardin potager toutes les vieilles tiges et tous les légumes rejetés qui pourraient servir d'abri à des insectes ou à des maladies, et s'il est plus commode d'appliquer maintenant une forte couche de fumier pourri, faisons-le et nous l'enfouirons à la bêche ou à la charrue dès que le sol sera prêt à être travaillé au printemps.

Dans le jardin d'agrément, les rosiers auront besoin d'être protégés dans la plupart des localités. On recouvrira pour cela les plantes avec de la terre, juste avant que l'hiver s'établisse. On amoncelle la terre en une butte large à la base pour que les racines soient également protégées. Quelques branches d'épingle tées par-dessus ce tas de terre aideront à retenir la neige et augmenteront ainsi la protection. Quant aux roses grimpantes, les meilleurs moyens de les protéger est de les recouvrir d'une boîte que l'on remplira de feuilles sèches et sur lesquelles on place un couvercle imperméable à l'eau.

Quelques précautions prises en novembre sauveront souvent bien des arbres utiles et de plantes plus petites, et les résultats en seront d'autant meilleurs l'année suivante.

L'hivernement des jeunes poulains

Les éleveurs de chevaux admettent généralement que le premier hiver est une période critique pour le jeune poulain, surtout lorsqu'il a été sévré au cours de l'automne. Les soins et l'attention qu'il reçoit à cette époque exercent une grande influence sur sa valeur future. Si on le laisse aux mauvais temps, si on le nourrit mal il devient maigre et faible et dans beaucoup de cas il ne fera jamais un aussi bon cheval que s'il avait été élevé sous des conditions plus favorables.

En premier lieu, on doit l'hiverner dans un local assez chaud, confortable et bien ventilé, de préférence en liberté dans une loge afin qu'il prenne de l'exercice. On peut facilement en mettre deux ou trois dans une même loge quand elle est assez spacieuse. Cependant il est préférable de ne pas mettre dans la même loge un jeune poulain de l'année avec des poulains plus âgés.

ALIMENTATION DU JEUNE POULAIN

A cet âge, si le poulain a amplement d'exercice il n'est pas dangereux de lui donner trop de nourriture, cependant, il faut s'entendre là-dessus, il ne faut pas lui en donner plus qu'il est capable d'en manger durant un certain espace de temps, disons, par exemple, une heure à une heure et demi. C'est une mauvaise méthode que de tenir en tout temps de la nourriture à la disposition du poulain. Il doit manger dans un espace limité de temps raisonnable, avec appétit, tout ce qui lui est donné et être prêt pour le repas suivant. Si on laisse continuellement du foin à sa disposition il mangera à toute heure du jour et il perd l'appétit. Le poulain mange à toute heure du jour au pâturage, il est vrai mais il faut se rappeler que le foin ou la paille ne sont pas aussi succulents que l'herbe et que les deux régimes ne peuvent pas être comparés.

Il est assez difficile de dire combien il faut donner de nourriture à un poulain. C'est très variable et il faut laisser cela à l'initiative du "soigneur".

Le foin et l'avoine sont les deux aliments qui conviennent le mieux au poulain pour le développement des os, des muscles, etc. Si l'on donne d'autres grains au poulain il ne faut pas lui en donner en trop grande quantité.

Il faut toujours que les aliments tant grossiers que concentrés soient de première qualité. Le foin de trèfle fait dans de bonnes conditions est le meilleur foin que l'on puisse servir au poulain, cependant à défaut de trèfle on peut lui servir du mil.

A la place de l'avoine on peut donner un repas de son sec ou sous forme de "boîte" trois ou quatre fois par semaine. Les carottes sont aussi excellentes et elles exercent un bon effet sur le système digestif. Quant à l'eau, il convient d'en laisser à la disposition du poulain sinon il faut lui en servir trois fois par jour.

L'EXERCICE

S'il y a une cour près de l'écurie on peut faire sortir le poulain quand il fait beau, surtout quand il n'est pas en liberté dans une loge.

LA CORNE

L'on doit surveiller attentivement les sabots du poulain: en effet si la corne pousse d'une façon anormale il peut en résulter de graves déviations des aplombs. Lorsque le poulain est au pâturage l'usure compense ordinairement la croissance de la corne, mais il n'en est pas ainsi lorsque le poulain est dans une loge, il faut alors lui tailler le pied presque à tous les mois.

NETTOYAGE DE LA STALLE

Il ne faut pas laisser séjourner trop longtemps le fumier dans la stalle, car lorsqu'il y en a trop épais, il se développe une fermentation qui peut causer du tort aux pieds du poulain et avoir des effets nuisibles sur sa santé.

La sélection des porcs d'élevage

Le choix des porcs qui doivent constituer nos troupeaux d'élevage futurs est très important. Ce choix n'est pas aussi facile qu'on le suppose ordinairement. C'est une opération qui requiert l'attention et l'exercice complet du jugement de l'éleveur. Les truies porteuses et le verrat comme tous les sujets reproducteurs transmettent ordinairement leurs caractères propres; s'ils ne possèdent pas des caractères désirables, l'on peut être sûr que leurs descendants n'en posséderont pas non plus, si ce n'est pas accident ou par "variation".

C'est une erreur de croire que le meilleur temps pour faire la sélection est l'époque du sevrage. Dans quelques circonstances et sous certaines conditions, il peut arriver qu'on ait fait un bon choix mais il convient d'attendre plus tard pour le réviser. La quantité de graisse ou l'état d'embonpoint des porcelets, à l'époque du sevrage, n'est pas un signe très sûr de la bonne conformation des sujets, car cet embonpoint peut parfois cacher certains défauts. De plus, les porcelets qui ont eu le privilège d'absorber plus de lait de la mère sont quelquefois ceux qui déprécieront lorsqu'on opère un changement dans le régime alimentaire.

Un surcroît d'embonpoint peut aussi être la cause d'un affaiblissement constitutionnel et si les porcelets sont atteints de la maladie de la mère lors du sevrage, ils sont moins en état de supporter ce revers. Plusieurs éleveurs considèrent même que le temps du sevrage est le temps qui concourt le plus à déprécier le stock d'élevage. Il est donc plus prudent d'attendre que les porcelets aient quelques mois pour faire un choix définitif.

Inutile de dire que les verrats ou les truies qui ont déjà donné leurs preuves comme sujets d'élevage ne doivent pas être sacrifiés pour être remplacés par des jeunes sujets dont on ne connaît pas encore la valeur individuelle. C'est en effet s'exposer à se défaire de bons sujets pour les remplacer par de mauvais. De plus, les jeunes truies ne sont généralement pas aussi prolifiques ni aussi bonnes laitières que les vieilles. Si, par hasard, l'on est obligé de remplacer les vieilles truies par de jeunes, il faut tenir compte de certains caractères extérieurs auxquels correspondent certaines aptitudes.

L'une des qualités les plus précieuses que l'on doit chercher à obtenir, c'est la santé des sujets. Il faut donc attacher beaucoup d'importance à leur constitution. Une bonne constitution correspond ordinairement aux signes suivants: front large, cou court, poitrine large et profonde, corps long, lignes du dos légèrement arquées en haut, celle du ventre droite, les quartiers assez longs et épais.

La généalogie des reproducteurs peut aussi servir à nous aider dans notre choix, mais il ne faut pas se méprendre sur la valeur d'une généalogie. Un animal peut posséder d'excellentes qualités individuelles, être champion même et, comme reproducteur, ne pas valoir un autre sujet qui possède moins de qualités individuelles mais qui au contraire a une meilleure ascendance ou encore une meilleure progéniture. Dans ce dernier cas, les caractères qui en font un bon animal sont mieux fixés et il peut les transmettre plus sûrement à ses descendants. C'est ce qui explique que certains champions qui descendent de parents et d'ancêtres bien ordinaires sont mauvais reproducteurs et donnent des descendants inférieurs.

L'on doit choisir des reproducteurs qui possèdent bien le type que l'on désire exploiter, soit le porc à bacon, soit le porc à lard gras.

RÉGIME DU VERRAT

On sépare ordinairement les jeunes reproducteurs mâles du reste du troupeau vers l'âge de quatre mois et on les soumet à un régime qui favorise leur croissance et leur développement. Le meilleur régime pour le verrot c'est le pâturage avec un supplément d'avoine et une certaine quantité de sous-produits laitiers. L'hiver on doit leur faire prendre beaucoup d'exercice; on doit donc les maintenir dans une loge spacieuse, propre, bien ventilée et bien éclairée.

La ration doit ressembler un peu à celle qu'il reçoit au pâturage. Les fourrages de légumineuses (trèfle ou luzerne) servis dans des râteliers ou encore hachés et mélangés avec un peu de moulée d'avoine sont excellents.

RÉGIME DE LA TRUIE

Il n'est pas bon de faire servir les jeunes truies à la reproduction avant l'âge de 7 à 8 mois et il est parfois mieux d'attendre plus longtemps. Les truies adultes donnent ordinairement naissance à des porcelets plus vigoureux; c'est pourquoi l'on fait bien de garder celles qui possèdent les qualités que l'on désire chez les mères.

Engraissement des poulets

Les poulets offerts sur les marchés à cette époque de l'année sont généralement trop maigres.

On gagnerait beaucoup à les soumettre pendant deux ou trois semaines à un régime d'engraissement intensif, afin de leur faire acquiescer durant cette période, 2 lbs à 2 1/2 lbs de plus en poids. Cette préparation immédiate pour le marché améliorerait beaucoup la qualité de cette marchandise pour laquelle on pourrait obtenir des prix plus rémunérateurs. Toutefois avant de soumettre un groupe de poulets à ce régime, il convient d'exercer un choix judicieux des sujets qui sont le plus aptes à bénéficier d'une alimentation intensive. C'est ordinairement une perte de temps et d'argent que de mettre à l'engrais des sujets malades très maigres, nerveux et farouches. L'âge le plus propre pour engraisser les poulets est de 3 1/2 à 4 1/2 mois.

METHODES D'ENGRAISSEMENT

10. — Epinettes ou cages: Les cages à engraissement doivent avoir 6 pieds de longueur, 16 pouces de largeur et 20 pouces de hauteur. Elles sont séparées en 3 compartiments pouvant contenir chacun 4 poulets. Le dessus, le fond et le derrière de la cage sont faits de lattes placées dans le sens de la longueur. Sur le devant, les lattes sont placées verticalement afin de permettre aux poulets de manger dans un auger en V mesurant 4 pouces de largeur et 4 pouces de profondeur. Cet auger est supporté par des crochets en bois.

Les épipettes permettent d'interdire tout exercice aux poulets et de leur faire suivre un régime alimentaire très intensif. Les cages à engraissement constituent, certes, le procédé le plus efficace pour engraisser rapidement les poulets; cependant ceux qui ne veulent pas adopter cette méthode peuvent du moins soumettre leurs poulets à un régime alimentaire intensif dans des cours d'engraissement.

Après avoir introduit les poulets dans les cages ou dans les cours d'engraissement, on les fait jeûner pendant 24 heures et on les nourrit légèrement le premier jour. On augmente ensuite graduellement la ration, et, durant la deuxième semaine, on leur donne autant de nourriture qu'ils peuvent en manger, 2 fois par jour. Ce serait une grave erreur que de leur donner une trop forte ration durant les premiers jours et on s'exposerait à troubler leur système digestif.

RATIONS D'ENGRAISSEMENT

Le mélange suivant est excellent: 36 livres de moulée d'avoine, 36 livres de farine de blé d'Inde ou d'orge, 18 livres de petit son et 10 livres de farine de viande. On peut encore leur distribuer sous forme de pâte claire le mélange suivant: farine d'avoine, 2 parties, sarrasin, 1 partie, orge ou blé d'Inde, 1 1/2 partie. Cette farine est mélangée avec du lait écrémé sûr. Pour 10 livres de farine il faut 15 livres de lait et une once de sel. A défaut de lait on peut aussi employer de l'eau en y ajoutant 1-2 livre de suif par 5 gallons d'eau. On peut aussi donner des légumes et des os verts broyés. Pendant les dix derniers jours de l'engraissement, on donne la même pâte en y ajoutant 3 à 4 onces de suif par jour et par 12 poulets.

Il faut avoir soin de nettoyer et de renverser les auges après chaque repas.

On fait jeûner les poulets environ 24 heures avant l'abatage, la veille au soir, on leur donne de l'eau autant qu'ils en veulent.

Soumis à ce régime, les poulets font des gains rapides et ils laissent des profits plus considérables aux producteurs tout en donnant plus de satisfaction à l'acheteur.

Il se produit ordinairement, à cette époque de l'année, un certain encombrement des marchés, à la suite des arrivages nombreux de volailles vivantes, ce qui a pour effet d'amener une baisse assez considérable dans les prix. On trouverait donc avantage à engraisser les volailles pendant 3 ou 4 semaines avant de les offrir en vente. Le prix relativement bas des engrais alimentaires rendra, cette année, l'engraissement plus avantageux, ceci permettra encore aux éleveurs d'offrir leur marchandise sur le marché dans un temps plus propice.

L'inspection des pommes de terre

Le nombre de demandes d'inspections de plantations de pommes de terre sur pied, pour la certification de la semence, en 1924, a été près de deux fois plus fort qu'en 1923, et l'étendue inspectée a augmenté en proportion. En 1923 il avait été reçu 1297 demandes d'inspection, couvrant 9,681 acres; en 1924 il a été reçu 2,450 demandes pour l'inspection de 17,079 acres.

Une autre circonstance à noter, c'est que, malgré cette augmentation considérable, 12,046 acres, soit 70.5 pour cent, ont passé les deux inspections sur pied, contre 7,099 acres, ou 73.3 pour cent en 1923. Deux conclusions se dégagent de ces chiffres: c'est que la culture des pommes de terre pour la production de semence certifiée se répand de plus en plus, et que l'on apporte les soins voulus à la sélection et à la qualité de la semence employée.

Comptons à 175 boisseaux l'acre le rendement des champs qui ont passé l'inspection, — c'est là une évaluation modérée — et une perte au triage de 40 pour cent, et nous trouvons qu'il s'est produit cette année environ 1,260,000 boisseaux de pommes de terre qui pouvaient être certifiées Extra no 1. Malheureusement le commerce n'est pas très actif à l'heure actuelle, et le producteur ne se fait peut-être pas des recettes aussi avantageuses que par les années précédentes, mais nous

désirons appeler l'attention sur le fait que l'on peut se procurer, sur plusieurs points du pays, une bonne quantité de cette semence de choix, et les planteurs qui désirent avoir de la semence de souche améliorée feront bien de se renseigner à ce sujet.

La maladie que l'on appelle "mosaïque" était encore très répandue cette année, et elle a obligé nos inspecteurs à rejeter beaucoup de champs; les deux autres causes principales du refus d'accorder un certificat pour 29.5 pour cent des champs inspectés étaient la présence de variétés étrangères et l'isolement insuffisant. On peut prévenir les variétés étrangères en prenant les précautions voulues, et obtenir l'isolement nécessaire en exerçant un bon jugement. La mosaïque se communique d'une plante à l'autre dans le champ au moyen des insectes, et spécialement des pucerons. On voit donc combien il est important de planter les pommes de terre certifiées aussi loin que possible des autres champs de pommes de terre; à défaut de cette précaution, il est impossible à nos inspecteurs d'accepter la plantation. Cette condition a été miet observée que d'habitude cette année.

Les chiffres et les commentaires qui précèdent portent sur les travaux d'inspection exécutés dans toutes les provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique. Dans cette dernière province, l'inspection et la certification se font sous les auspices du ministère provincial de l'agriculture.

La récolte aux Etats-Unis

La plus petite récolte de blé d'Inde depuis 1913, voilà le sort des fermiers américains dont l'ensemencement occupe la cinquième place sous le rapport de l'étendue. Non seulement la moisson a été sensiblement au-dessous de celles des 4 dernières années, mais la valeur marchande de la récolte de cette année est la plus petite en trente ans, à l'exception de 1917.

Les prévisions préliminaires de la production publiées aujourd'hui par le département de l'Agriculture placent la récolte à 2,477,538,000 minots, l'étendue de l'ensemencement à 105,604,000 acres ou 1.4 pour cent de plus que l'an dernier et la valeur marchande de la récolte à 63.2 pour cent. La production de maïs pendant les quatre dernières années a

été établie une moyenne de 3,000,000,000 de boisseaux.

La récolte de pommes de terre blanches estimée à 454,119,000 boisseaux est un peu plus élevée que les récoltes de 1917 et 1922, le rendement dans les états du nord dépassant de beaucoup les premières prévisions parce que, dans certaines régions, la récolte a échappé à la gèle. La production per capita pour cette année est de 4.08 boisseaux comparativement à une moyenne de 3.76 boisseaux pendant les vingt dernières années.

D'après les prévisions du gouvernement il y aura un bon approvisionnement de bonnes pommes de terre à bon marché. Le rendement moyen est de 121.0 boisseaux l'acre comparativement à 99.1 boisseaux pour la moyenne des dix dernières années.

La production de la graine de lin est revenue cette année au niveau de la période de 1902 à 1908 et on estime la récolte totale à 30,652,000 boisseaux, dépassant le record de 1902 par plus d'un million de boisseaux.

La production du tabac est de 261,000,000 de livres de moins que l'an dernier, avec un total de 1,213,975,000 livres prévues.

Notre mission

"Nous avons, comme nation, une mission à remplir, et, comme peuple, un but à atteindre. Car nous l'avons déjà dit, point de lacune dans les œuvres de Dieu. Chaque individu dans la famille, chaque famille dans la nation, chaque nation dans l'humanité a son poste assigné d'avance. Reste à chacun d'y arriver par les voies que la Providence lui ouvre, et ce sont "peine d'extermination et de mort" pour l'individu, la famille ou la nation qui refusera obstinément de marcher vers le but qu'il doit atteindre et d'accomplir sa mission. La mission providentielle du peuple canadien est essentiellement religieuse: c'est la conversion au catholicisme des pauvres "infidèles" qui habitent ce pays. "l'extension du royaume de Dieu" par la formation d'une nationalité avant tout catholique." — Mgr Louis-François-Richer, Laflèche, 2e évêque des Trois-Rivières.

— Les sentiments mènent les hommes; les idées mènent l'humanité. Guizot.

BIERE MOLSON



Quand Jacques Viger fut choisi comme premier maire de Montréal, lors de l'érection de ce centre en cité, en 1832 la Bière Molson comptait déjà 46 années d'existence!

Fondée en 1786!
La bière que votre arrière-grand-père buvait

CREME! CREME!

L'expérience et la satisfaction
de nos expéditeurs de la dernière saison
prouvent qu'il y a de l'argent
pour les producteurs

dans la vente de la crème

ECRIVEZ-NOUS!

VOLAILLES VIVANTES et ABATTUES

VOICI LA SAISON DE LA

VOLAILE ABATTUE

Notre clientèle spéciale nous permet de vous garantir les plus hauts prix du marché. Demandez nos listes de prix pour VOLAILE ABATTUE, oeufs et autres produits.

CHEVREUILS: Nous vous assurons les plus hauts prix du marché pour les chevreaux expédiés frais.

Crèmeries Mont-Royal Ltée

580-590, RUE MARIE-ANNE EST, MONTREAL

Vos chaussures et vos harnais à bon marché

Cultivateurs, voici un moyen de vous procurer des chaussures de travail ainsi que des harnais à des prix excessivement bas tout en obtenant une qualité supérieure.

Faites tanner les peaux dont vous disposez chez nous et nous vous en ferons des chaussures et des harnais de toute première classe — OUVREUR A LA MAIN ET PARFAITEMENT GARANTI.

Nous tannons suivant l'ancien procédé. Nos cuirs sont souples et durables parce qu'ils ne sont pas brûlés par les acides violents qui s'emploient dans les nouveaux procédés.

Nous tannons aussi les peaux de moutons avec la laine.

Nos manufactures étant localisées à la campagne, nos frais généraux et notre main-d'œuvre sont moins élevés qu'en ville.

— NOUS POUVONS DONC TRAVAILLER A MEILLEUR MARCHÉ.

Les prix des peaux sont présentement très bas. Le temps est propice pour vous faire une provision de cuir, de harnais et de chaussures.

Nous vendons aussi des chaussures de travail — Ecrivez pour nos prix et conditions.

Vous obtiendrez entière satisfaction en vous adressant à nous.

Raphaël LOISELLE
UPTON, P.Q.

P. POULIN & Cie, Limitée

39, Marché Bonsecours, Montréal.

NOUS ACHETONS

LES VOLAILLES, LES OEUFS, LE BEURRE.

Nos expéditeurs reçoivent la pleine valeur de leurs produits.

PAS DE COMMISSION DEDUITE

FEU VIE

PHOENIX ASSURANCE Co. Limited de Londres Ang.

Bureau Principal: No 100, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

James B. Paterson, Gérant

G. W. S. TYRE, Secrétaire

RHUMATICIDE

Le Seul Remède qui Guérit toutes les Douleurs RHUMATISMALES, Lumbago, Néphrite.

Détruit l'Acide Urrique. Fait Cesser la Sciatique, la Goutte, les Maux de Reins.

Envoyez votre adresse pour Informations.

90 Pilules — par poste 1.00 ou C.O.D. 1.15

Native's Own Remedy Co., Inc. 307, rue St-Denis, Montréal.

EDWARDSBURG CROWN BRAND

SIROP DE MAÏS

Un sirop de maïs pur et nourrissant, reconnu comme un produit supérieur depuis plus de 25 ans. Demandez-le!

Ecrivez pour vous procurer le livre de recettes d'EDWARDSBURG.

THE CANADA STARCH CO., LIMITED MONTREAL

Un Ami de la Famille

Les Prix de la dernière Heure

PRIX DU GROS A MONTRÉAL DERNIERE CORRECTION LUNDI A 1.00 HEURE P. M.

CE QUE VOUS VENDEZ

BEURRE DE BEURRIERIE		PIGEONS VIVANTS		le couple		VEAUX DE LAIT ABATTUS		la lb.	
Pasteurisé spécial.....	\$0.33 1/4	Jeune.....	\$0.30	Choix.....	\$0.13	No 1.....	0.12	No 2.....	0.11
Pasteurisé No 1.....	0.33 1/4	Vieux.....	0.25	No 2.....	0.11	No 3.....	0.10		
No 1.....	0.32 1/4	LAPINS		la lb.					
No 2.....	0.31 1/4	No 1 (4 lbs et plus)....	\$0.14						
BEURRE DE FERME		LIÈVRES		le couple		VEAUX DE CHAMPS VIVANTS			
No 1.....	\$0.31	No 1.....	\$0.45	No 1.....	\$ 100 lbs	No 1.....	\$ 3.75	No 2.....	0.00 à 3.25
No 2.....	0.30	MIEL BLANC							
No 3.....	0.28	No 1.....	\$0.11 1/4	No 1.....	\$ 5.00				
FROMAGE COLORÉ		No 2.....	0.11	No 2.....	\$8.00				
Spécial.....	1.63 1/4	No 3.....	0.	No 2.....	5.00				
No 1.....	0.16 1/4	MIEL AMBRE		la lb.					
No 2.....	0.15 1/4	No 1.....	\$0.10 1/2	No 1.....	5.75 à 6.50				
FROMAGE BLANC		No 2.....	0.10	No 2.....	4.75 à 5.50				
Spécial.....	\$0.16 1/4	No 3.....	0.	No 3.....	3.50 à 4.50				
No 1.....	0.16 1/4	MIEL BRUN		la lb.					
No 2.....	0.15 1/4	No 1.....	\$0.07						
OEUF		No 2.....	0.00						
Frais Spéciaux.....	\$0.62	No 3.....	0.						
Frais Extras.....	0.54	SIROP D'ÉRABLE		le gal.					
Frais Premiers.....	0.40	No 1.....	\$1.60						
Frais Seconds.....	0.33	No 2.....	1.45						
POULES VIVANTES		No 3.....	0.						
Qual.: choix, 5 lbs et plus.....	\$0.22	SUCRE D'ÉRABLE		la lb.					
Qual.: bonne, 4 à 4 1/2 lbs.....	18	No 1.....	11						
Qual.: moyenne, 4 lbs et plus.....	14	No 2.....	0.10						
Qual.: passable, 3 lbs et plus.....	10	No 3.....	0						
POULES ABATTUES		AGNEAUX VIVANTS		les 100 lbs.					
Qual.: choix de 6 lbs chacune.....	25	No 1.....	\$10.75 à \$11.25						
Qual.: bonne, 5 lbs et plus.....	22	No 2.....	\$10.50 à \$10.25						
Qual.: moyenne, de 4 à 5 lbs.....	19	No 3.....	0.						
Qual.: pas. moins de 4 lbs.....	17	AGNEAUX ABATTUS		la lb.					
POULETS VIVANTS		(à la campagne).....							
Qual.: choix.....	\$0.23	Choix.....	\$0.18						
Qual.: bonne, 2 lbs et plus.....	\$0.20	No 1.....	0.16						
Qual.: moyenne 2 lbs et plus.....	\$0.17	No 2.....	0.15						
Qual.: passable 2 lbs et plus.....	\$0.14	No 3.....	0.						
POULETS ABATTUS		MOUTONS VIVANTS		les 100 lbs.					
Qual.: bonne, 5 lbs et plus.....	32	Choix.....	\$						
Qual.: moyenne, 4 1/2 à 5 lbs.....	28	No 1.....	6.00						
Qual.: passable, 4 1/2 lbs.....	24	No 2.....	3.50						
DINDES VIVANTES		MOUTONS ABATTUS		la lb.					
Qual.: choix, plus de 9 lbs, chae.....	\$ 6.00	Choix.....	0.10						
Qual.: bonne.....	33	No 1.....	0.09						
Qual.: moyenne.....	30	No 2.....	0.08 1/2						
DINDES ABATTUES (gelées)		No 3.....	0.07						
Qual.: choix.....	35	PORCS VIVANTS		les 100 lbs.					
Qual.: bonne.....	30	Porcs.....	\$ 9.25 à 9.50						
Qual.: passable.....	30	Sélects (à bacon).....	\$10.00						
OIES VIVANTES		Truies.....	6.75 à 7.00						
Qual.: bonne.....	20	PORCS ABATTUS		les 100 lbs.					
Qual.: moyenne.....	23	No 1 (90 à 140 lbs)....	\$13.25						
Qual.: passable.....	20	No 2 (140 à 175 lbs)....	\$13.80						
CANARDS ABATTUS		No 3 (175 à 225 lbs)....	\$10.00						
Qual.: choix.....	18	VEAUX DE LAIT VIVANTS		les 100 lbs.					
Qual.: bonne.....	10	Choix.....	\$ 8.00 à 10.00						
CANARDS VIVANTS		No 1.....	4.00 à 5.00						
Qual.: bonne.....	\$0.17	No 2.....	à						
Qual.: moyenne.....	0.15	No 3.....	à						

CE QUE VOUS ACHETEZ

FARINE A PAIN		BLÉ D'INDE		SAINDOUX	
	le char, le baril, en sacs.	No 2 jaune (fonds amé.).....\$1.31		la lb.	
egal.....	\$9.20	No 3 jaune.....1.30		Tinette de 60 lbs.....\$0.19	
eur de blé.....	\$8.00	A VOINE		Sceaux de 20 lbs.....0.19 1/2	
Daily Bread.....	8.00	le char, le mt.		POISSON SALÉ	
Citadel Flour.....	7.90	No 2 C. W.....\$0.72		la lb.	
FARINE A ENGRAIS		No 3 C. W.....0.69		Morue verte moyenne No 1.....\$ 0.06 1/2	
	le char, le baril, en sacs.	No 1 d'alimentation.....0.67		Haddock.....0.06	
re.....	5.40	No 2.....0.64		Saumon.....0.10 1/2	
me.....	5.90	ORGE		Truite.....0.17	
SOUS-PRODUITS DU BLÉ		le char, le mt.		Maquereau.....\$0.09 à 0.13	
	le char, la tonne.	No 3 C. W.....\$1.05		TABAC	
on.....	\$30.25	No 4 C. W.....1.03		(balles de 50 lbs)	
ru rouge.....	32.25	SUCRE		Grand Rouge.....\$0.32	
ru blanc (Laurentia).....	35.25	les 100 lbs.		Grand Havane.....0.30	
Criblures de blé moulues.....	26.25	Granulé (sac de jute).....\$7.50		(balles de 25 lbs)	
Middlings.....	38.25	Granulé (sac de coton).....7.90		Petit-canadien.....0.30	
MOULÉES		Cassonade No 1.....7.40		Rouge Quencl.....0.45	
	la tonne, au char.	Cassonade de No 2.....7.30		PÉTROLE	
"Success".....	\$50.25	MELASSE		le gal	
"Union".....	47.25	le gal		Impérial Royalite.....\$0.20	
GRAIN MOULU		No 1 (Baril de 25 gallons).....\$0.85		(barils de bois de 42 galls).....\$0.20	
	le sac de 98 lbs.	No 1 (Baril de 90 gallons).....0.82		(barils d'acier 47 galls).....0.20	
Blé d'Inde moulu.....	\$2.75	No 2.....0.78		GAZOLINE	
Blé d'Inde cassé.....	2.75	SEL		le gal	
TOURTEAUX DE LIN		le sac.		Impérial premier.....\$0.20 1/2	
	la tonne, au char.	Sel fin (sacs de 200 lbs).....\$1.95		(barils de 47 galls).....\$0.20 1/2	
Première qualité.....	\$54.25	Gros sel (sacs de 140 lbs).....1.30		Queens.....0.23 1/2	
	la Tonne	Sel en pierre (sacs de 100 lbs).....1.25		HUILE	
Drèche Sèche.....	\$28.00	LARD SALÉ		le gal	
		le baril de 200 lbs.		Albro à machine.....\$0.52	
		Gras de dos.....\$40.50		Albro à automobile.....1.10	
		Gras d'épaule.....38.00		(le baril de 40 galls)	

La publicité au Canada

L'Agence de Publicité Desbarats — une des plus anciennes et des plus connues parmi les firmes qui s'occupent de cette science toute moderne, vient de publier la dixième édition de leur "ALL CANADA" Newspaper Directory, 1924-25.

C'est un livre de 300 pages qui donne une liste de toutes les publications du Canada et de Terre-Neuve, avec détails quant au format, tirage, taux de publicité, etc.

Les annonceurs y trouvent les informations qui leur sont nécessaires pour peser le pour et le contre des différents "médiuns" — et ceux qui le connaissent affirment qu'il est de la plus grande utilité.

L'on nous apprend que, malgré que le prix régulier soit de \$5.00, les éditeurs l'envoient, aux annonceurs seulement, contre remise de \$1.00. S'adresser à l'Agence de Publicité Desbarats, 161 Côte Beaver Hall, Montréal.

RADIO

LA CIE DE RADIO STANDARD
8, rue Christie, Québec.

Appareils spéciaux pour la campagne aux plus bas prix.

Satisfaction garantie.

Aussi réparations et transformation de radios.

Derniers progrès: Super-Hétérodyne à 7 lampes.

Conditions exceptionnelles.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis

MARION & MARION
364, rue Université - Montréal.
725, rue St-Pierre - Québec.
et Washington, D. C.

— Le plus précieux et le plus rare de tout les biens est l'amour de son état. D'AGUESSEAU.

— Il ne faut pas être si prompt à condamner la conduite des autres, et ceux qui veulent gloser doivent bien regarder chez eux s'il n'y a rien qui cloche.

MOLIERE

POUR LES VERRES DE LUNETTES

Préparez un liquide moitié eau moitié ammoniac de cuisine. Une ou deux gouttes sur chaque verre qu'on frotte ensuite avec un linge fin, les rendent clairs et brillants.

— Rien n'arrive dans la vie ni comme on le craint ni comme on l'espère.

A. Karr.

Beurre-Fromage

Les plus hauts prix du marché

REMISES

promptes et exactes

VOILA

Ce que nos expéditeurs réguliers obtiennent chez nous

ADRESSEZ NOUS

vos prochain envoi de beurre et de fromage et vous pourrez juger

Prix payés pour la semaine finissant le 15

BEURRE

Pasteurisé spécial - Pasteurisé No. 1 - No. 1 - No. 2

33 1/4 33 1/4 32 1/4 31 1/4

FROMAGE

Fromage blanc	Spéc.	Fromage coloré
16 1/4	No 1	16 1/4
16 1/2	No 2	16 1/2
15 1/2		15 1/2

Trudel, Ayer, Limitée

Entrepôts de la Commission du Havre Montréal.

Cinq Remèdes qui Méritent Votre Confiance, parce qu'ils sont le Fruit de 25 Ans d'Expérience

LES PILULES TONIQUES DU DR COMTOIS sont indiquées dans les maladies suivantes: Maux d'estomac, indigestions, maladies du foie, palpitations du cœur, constipation, faiblesse, nervosité, épuisement général, sensation de fatigue et surtout amaigrissement. Prix \$1.00 la boîte pour un mois de traitement.

LES PILULES RENALES DU DR COMTOIS. Pour: mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine; cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail. Prix 50 cents la boîte, traitement de 15 jours.

LES TABLETTES MIGRAINE DU DR COMTOIS. Pour: indigestions, la fièvre, la migraine, la grippe, mal de tête, mal de dents et douleurs névralgiques. Prix 25c. la boîte de 12 tablettes.

LES PILULES PURGATIVES DU DR COMTOIS. Pour constipation habituelle, mauvaise digestion, besoin de sommeil après les repas, langue chargée, gaz de l'estomac et manque d'appétit. Prix 25 cents la boîte de 50 pilules.

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE DU DR COMTOIS. Toujours le meilleur remède pour les cas de rhumatisme rebelle à tout autre traitement. Prix - 2.50 la bouteille pour un traitement. Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15 cents.

Tous ces remèdes vous seront envoyés franco par la maille sur réception du prix.

DR. JOS. COMTOIS

ST-BARTHELEMI — Co. BERTHIER, P. Q.
En vente aussi à Montréal, à la Pharmacie Laurent, 1634, rue Saint-Jacques.
(Mentionnez le Bulletin des Agriculteurs)

Satisfaction assurée.

AIMÉ GUERTIN, Ltée.

Achète et Vend en Gros et au Détail

FOIN, PAILLE, GRAINS D'ALIMENTATION - RONDONS OU MOULUS.

534, RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL

La Crème

Cette question vous interesse-t-elle??

si OUI

MONTREAL DAIRY COMPANY LIMITED

se fera un devoir de

Vous donner tout Renseignement

Même si vous n'expédiez pas à notre Compagnie

Est 3000 290 Ave Papineau

Au Marché Bonsecours

LES PRIS

OEUF, BEURRE, FROMAGE
Oeufs frais spéciaux, 62c; extra 68c. premiers, 37c, la douzaine.
Beurre de crème, 43c, la livre.
Fromage fort, 35c, la livre.
Oka, 40c, la livre.
Miel blanc (livres) 20c, la livre.
Miel brun (5 livres) 15c, la livre.
Sirop d'érable nouveau, 52c, le gallon.
Sucre d'érable nouveau, 25c, la livre.

LEGUMES ET FRUITS

Chiffres fournis par Elie Charbonneau & Cie, 163 rue des Commissions (prix du gros).
Pommes de terre, Québec 80c, Montréal 65c, à 75c. Montagnes Vertes 90c la poche.
Poireaux, 50c, le paquet.
Oignons rouges, \$1.15 à \$1.50 la poche.
Oignons espagnols, \$4.50 la caisse de 100 livres, \$2.50 la demi-caisse.
Choux, 35c, à 50c, la douzaine.
Choux-fleurs, 10c à 25c pièce.
Céleri 60c à \$1, le paquet.
Carottes, 50c à 75c, la poche.
Betteraves, 50 à 75c, la poche.
Panais, 75c, le paquet.
Navets de Montréal, 75c la poche.
Navets de Sainte-Foy, \$1, à \$1.25 la poche.
Laitue, 25c à 30c la douzaine.
Bananes, \$1.50 à \$5.50 le régime.
Pampelouses, 85c, la caisse.
Oranges Sunkist, \$6.50 à \$8, la caisse.
Navel, \$5.50 à \$6.50.
Citrons de Messine, \$6 la caisse; de Californie 85c.
Pêches d'Ontario, 75c et \$1.10 le panier.
Poires d'Ontario, 50c et 90c le panier.
Raisin Tokay, \$3 la caisse; Malaga \$2.40.
Raisin bleu et vert d'Ontario, 40c le panier.
Pommes fameuses, 55c, à 75c, la baril.
McIntosh, 85c à 75c. Wealthy, \$3.50 à \$5.50. Alexandra, \$4, à 55c; Gravenstein, \$3, à 45c. McIntosh en boîte \$3.50.
Pommes pour gelées, \$1.50 la boîte Salaberry, \$7, à 88c, le baril.
Raisin sauvage, \$1.50 la boîte.
Cerises de terre, \$1.50 le panier.
Huîtres Bonetouche, \$12, le baril.

VOLAILLES

Chiffres fournis par G.A. Desrochers, négociant, marché Bonsecours. (Prix de détail).
Dinde fraîchement tuée, 35c à 35c la livre.
Oie, 25c la livre.
"Broilers", 3 à 4 livres, 35c la lb.
Gros poulets, 38c la livre.
Poules, 28c la livre.
Coqs d'un an, 25c la livre.
Canards, 30c la livre.
Pigeons, 50c le couple.
Lapin, 20c la livre.
Cochon de lait, 25c la livre.
Canards noirs, \$1.25 le couple.
Sarcelles, 60c le couple.
Pluviers, 75c le couple.
Chevreuil, 10c la livre, le devant.
Le derrière, 15c en entier.

VIANDES

Chiffres fournis par Alfred Richard, boucher, marché Bonsecours pour viande de tout premier choix. (Prix du détail).
Rôti de porc frais, la livre 30c.
Lard gras, la livre 25c.
Jambon, la livre, 28c.
Saucisse, la livre, 25c.
Bacon non tranché, la livre, 30c.
Sirloin steak, 32c.
Bacon en tranches, la livre 35c.
P. H. steak, 32c à 42c.
Côtelettes de veau, la livre, 25c.
Mouton quartier derrière, 25c, la livre; devant, 14c, la livre.
Agneau, quartier de derrière, 32c, de devant, 15c à 18c.
Fesse de veau, 28c.
Queue de bœuf, la livre 15c.
Bœuf salé, poitrine la livre, 12 1/2.
Rond de bœuf, 28c.
Rognons de bœuf, la livre 25c.
Filet de bœuf, la livre, 70c.
Rognons d'agneau, \$1.50 la douzaine.
Cervelles de veau, 2 pour 25c.
Cervelles d'agneau, 5c chacune.
Langues salées, la livre, 28c.
Filet de porc, la livre, 55c.
Tête de veau, 18c la livre.
Tête de veau, 18c la livre.

—Il faut rendre les enfants raisonnables, mais non les rendre raisonnables; la première chose à leur apprendre, c'est qu'il est raisonnable qu'ils obéissent et déraisonnable qu'ils contestent.

Joubert.

Les affaires du pays

La Banque Royale du Canada dit, dans son bulletin mensuel, que ce qui a caractérisé le mois d'octobre c'est la hausse marquée des prix du blé au 1^{er} du nord qui fut coté, à Winnipeg, \$1.54 3/4 le boisseau, le 24 octobre comparativement à \$1.45 7/8 le 25 septembre. Le 17 octobre, le prix atteignit \$1.66 1/2. Les ventes de blé américain pour exportation ont été exceptionnellement élevées.

Le marché de Winnipeg est resté plus élevé que celui de Chicago et même de Minneapolis. Comme résultat, les prix d'exportation canadiens sont hors de proportion avec ceux des Etats-Unis, ce qui a eu pour effet de restreindre nos ventes de farine en certains endroits, mais n'a pas empêché le Canada de faire un bon volume d'affaires avec l'Europe.

La mauvaise température de l'ouest a eu un effet de diminuer la qualité du grain. Le décal qui l'on a eu pour effet de nuire à l'amélioration des affaires en Alberta et en Saskatchewan dans le cours du mois de septembre et la première partie du mois d'octobre. Les affaires ont cependant été légèrement plus actives dans le Manitoba.

Le sentiment qui prévaut dans l'ouest est plus optimiste, et on s'attend à une amélioration sensible avant longtemps.

On rapporte d'Alberta que, avec les arrangements intervenus entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les chemins de fer, environ 100 familles ont été transportées des régions sèches de la partie sud-est de la province à d'autres parties des districts nord d'Alberta. Le département provincial de l'agriculture fait des efforts pour établir un marché entre le Japon et l'Alberta pour les bestiaux et les premiers petits envois qui ont été faits ont obtenu un plein succès. Récemment, on a réduit les taux de fret vers l'Orient, et on espère réussir à établir un marché ferme avec le temps.

Dans l'est du Canada, le sentiment est meilleur dans les cercles industriels. Les chiffres d'octobre accusent une augmentation du nombre des travailleurs dans l'industrie textile.

Les résultats favorables obtenus par les fermiers du Manitoba et de l'Ontario ont amélioré le commerce de gros et de détail dans ces provinces, mais, à part cela, les conditions n'ont pas changé.

Le froid prochain devrait donner plus d'activité aux affaires. On constate déjà une amélioration de la demande des effets de saison. La collection n'est que bonne.

Le règlement XVII

Le sénateur Belcourt, ex-président de l'Association d'éducation des Canadiens français d'Ontario, a traité devant l'Unité League de la question des écoles bilingues. Il a soutenu que le règlement 17, en Ontario, constituait un attentat contre l'unité nationale, violant tous les principes de la justice britannique, et, si on ne l'amendait pas, compromettrait l'avenir du Canada.

Aux termes de ce règlement, l'usage du français dans les écoles primaires de l'Ontario n'est autorisé que pour fins de communication et d'enseignement dans le premier cours seulement, et au plus dans les deux premières années, et cela dans les écoles établies avant 1912 seulement. L'application de ce règlement a été un fiasco des le début. Son objet était la proscription d'un français de toutes les écoles bilingues établies après 1912, et la suppression graduelle de toutes les autres ou un enseignement français était autorisé.

Les faillites

L'agence Dun rapporte 405 faillites aux Etats-Unis pour la semaine terminée, comparativement à 390, la semaine correspondante de l'année dernière, soit une augmentation de 15. Les faillites ont été nombreuses dans toutes les parties du pays excepté le sud. Il y avait 248 dont le passif était d'au delà de \$5,000 comparativement à 225 la même semaine l'an dernier.

Au Canada il y a eu 43 faillites au lieu de 30 l'année dernière. Le Québec a eu 18 faillites; l'Ontario, 12; la Saskatchewan, 5; la Colombie britannique et la Nouvelle-Ecosse, 2 chacune; le Manitoba, l'Alberta, l'île du Prince-Edouard et Terre-Neuve, chacune une.

REVUE DES MARCHES

(Pour la semaine finissant le 15 Nov.)

PRODUITS AGRICOLES

BEURRE

6,728 boîtes de beurre ont été reçues, la semaine dernière, à Montréal. C'est 5,717 boîtes de moins que durant la semaine précédente et 3,388 boîtes de plus que l'année dernière, durant la même semaine. Du 1^{er} mai à date, on a reçu, à Montréal, 167,840 boîtes de beurre de plus que l'année dernière durant la même période. Les stocks, aux Etats-Unis, le 1^{er} novembre, étaient de 135,251,000 livres, comparé à 76,472,000 livres le 1^{er} octobre.

Le marché au beurre, durant la semaine, a été faible. Une baisse d'un cent par livre a été enregistrée. La demande étrangère a en effet été très limitée, et les acheteurs locaux, qui paraissent actuellement assez bien approvisionnés, n'ont pas placé de commandes importantes. On compte pour améliorer le marché sur une demande plus forte tant étrangère que locale.

FROMAGE

28,216 boîtes de fromage ont été reçues à Montréal durant la semaine, soit 6,260 boîtes de moins que durant la semaine précédente et 5,365 boîtes de plus que l'année dernière durant la même semaine. On a reçu, cette année, à Montréal, 115,539 boîtes de fromage de plus que l'année dernière.

L'exportation durant la semaine n'a pas été forte. Les arrivages, par contre, se sont maintenus. Les offres étant trop considérables pour la demande, les prix ont quelque peu baissé et le marché a été plus faible.

OEUF

12,579 caisses d'oeufs ont été reçues à Montréal durant la semaine,

comparativement à 9,175 la semaine précédente et à 11,853 l'année dernière pour la même semaine.

Le marché aux oeufs, comme d'habitude, a été très ferme. Les prix sont toujours à la hausse et on ne prévoit pas de changements.

BOEUF VIVANTS

2,483 bouvillons, taures, vaches et taureaux ont été vendus la semaine dernière, sur les marchés de Montréal, 1,142 de ces mêmes animaux ont été exportés.

On a remarqué que ces animaux, surtout les bouvillons, étaient de meilleure qualité que d'habitude. Le marché a été actif et les bons animaux ont été vendus avec facilité. Les prix ont été fermes, et un peu meilleurs dans certains cas, que la semaine dernière. Les bouvillons de qualité moyenne et commune, les vaches et les taures constituaient une grande partie des offres.

Les bons bouvillons ont été achetés pour l'exportation au prix de \$6.00 à \$6.50. Les marchands locaux, les "packers", ont payé pour de bons bouvillons un peu plus légers que les précédents, de \$5.50 à \$6.00 les 100 livres. Les bouvillons de qualité moyenne se sont vendus de \$4.75 à \$5.25 et les communs \$3.00 et plus. Les bouvillons communs, les taures et les vaches communes, vendus ensemble, ont rapporté \$3.25 à \$4.00 les 100 livres. Quelques lots de taures de bonne qualité et de qualité moyenne ont été vendus \$5.00 les 100 livres. Quelques vaches de choix ont rapporté \$4.50. Les taureaux communs, de \$2.25 à \$2.50 et les vaches pour le désossage, de \$1.25 à \$2.25.

VEAUX VIVANTS

2,650 vœux ont été vendus la semaine dernière sur les marchés de Montréal. Les arrivages ont été un peu plus considérables que la semaine dernière. Les vœux de lait, de bonne qualité, ont rapporté \$10.00 et les moyens de \$8.00 à \$9.00. Les vœux de chamys ont été assez difficiles à vendre au prix de \$3.25 à \$3.75. Les vœux pesants engraisés à la chaudière ont fait de \$3.75 à \$5.00 les 100 livres.

MOUTONS ET AGNEAUX VIVANTS

5,350 moutons et agneaux ont été vendus sur les marchés de Montréal la semaine dernière. Les agneaux ont rapporté, en moyenne, de \$10.25 à \$10.75. Un certain nombre, les meilleurs, ont fait \$11.00. Les communs, de \$9.50 à \$10.25. Les agneaux de qualité inférieurs ont fait \$8.50. Les moutons ont rapporté de \$3.50 à \$6.00 suivant l'âge et la qualité.

PORCS VIVANTS

4,022 porcs ont été vendus sur les mêmes marchés. Il y avait parmi les offres, un assez grand nombre de porcs légers et pas suffisamment engraisés. Ces derniers ont été difficile à vendre. Les porcs de bonne qualité, vendus en lots non assortis, ont fait de \$9.50 à \$9.75 les 100 livres; d'autres, de bonne qualité aussi mais plus légers, ont fait de \$9.00 à \$9.25. Les porcs à bacon selects classifiés ont fait \$10.50 lundi dernier, et \$10.25 un peu plus tard dans la semaine. Les truies ont fait de \$7.00 à \$7.50 les 100 livres.

Prix comparés du fromage

(PRIS DANS LES ENTREPOTS, A MONTREAL)

Prix payé par la Coopérative Fédérée	Prix payé pour le fromage d'Ontario	Prix obtenus par U. D. C. à Montréal
16 3-4	17 4-16	17 5-16

SEMAINE FINISSANT LE 8 NOVEMBRE 1924.

Ventes publiques de beurre et de fromage

MARDI, 11 NOVEMBRE

Rivière-du-Loup, Qué. — 100 boîtes de beurre vendues 31s, 1-2 la livre, soit une baisse de 2s. 1-2 sur la semaine dernière.

Vankleek Hill, Ont. — 457 boîtes de fromage vendues 16s. 7-8 la livre soit 3-16 de sou de moins que la semaine précédente, f.o.b. Vankleek Hill.

Saint-Pascal, Qué. — 175 boîtes de beurre vendues 31s, 1-8 la livre, soit 2s. 3-8 de moins que la semaine précédente.

75 boîtes de fromage, vendues 10 s. 1-4 la livre, soit une baisse de 7-8 de sou.

JEUDI, 13 NOVEMBRE

Brookville, Ont. — 1655 boîtes de fromage dont 25 boîtes vendues 16s. 1-2 la livre, f.o.b. Brookville.

Belleville, Ont. — 1409 boîtes de fromage, dont 1,095 vendues 16 s. 13-16 la livre, soit de 5-16 à 3-8 de sou de moins que la semaine précédente, f.o.b. Belleville.

VENDREDI, 14 NOVEMBRE

Victoriaville, Qué. — 700 boîtes de fromage, vendues 16s. 1-4 la livre, soit 5-8 de moins qu'il y a deux semaines.

Trois-Rivières, Ont. — 400 boîtes de fromage dont 135 vendues 16s. 1-2 soit 1-8 de sou de moins qu'il y a une semaine, f.o.b. Trois-Rivières.

Chicoutimi, Qué. — 50 boîtes de

fromage vendues 15s, 13-16 la livre, soit 1s. 1-16 de moins qu'il y a 2 semaines.

Pictou, Ont. — 610 boîtes de fromage dont 414 vendues 16s. 5-8 et le reste 16s. 9-16, soit une baisse de 1-4 à 5-16 sur les prix de la semaine précédente, f.o.b. Pictou.

Montréal, Qué. — Coopérative d'Ontario (U.D.C.) — 536 boîtes de fromage blanc No 1, vendues 17 s. 1-8 la livre, soit 3-16 de moins qu'il y a une semaine. 670 boîtes No 1 coloré, 17s. offert, 17s. 1-8 demandé, ce dernier lot ne fut pas vendu.

SAMEDI, 15 NOVEMBRE

Cornwall, Ont. — 1151 boîtes de fromage vendues 16s. 5-8 la livre, soit 1-4 de sou de moins qu'il y a une semaine, f.o.b. Cornwall.

Vankleek Hill, Ont. — 329 boîtes de fromage blanc et 59 de coloré, vendues 16s. 11-16 la livre, soit 3-16 de moins qu'il y a une semaine, f.o.b. Vankleek Hill.

Le moyen le plus sûr

"Tous ceux qui, parmi nous, ont à cœur le bien-être du peuple et la prospérité du pays regardent, avec raison, la colonisation des terres incultes comme le moyen le plus direct et le plus sûr de parvenir à l'accomplissement de leurs vœux. Lord Elgin, ce gouverneur dont les

Canadiens conserveront à jamais la mémoire parce que, dans son administration des affaires de la Province, il ne se contenta pas d'être Anglais, mais qu'il voulut, avant tout, être juste, lord Elgin disait, en 1848 que la prospérité et la grandeur future du Canada "dépendaient, en grande partie, des avantages qu'on retirerait des terres vacantes et improductives, et que le meilleur usage qu'on en pût faire était de les couvrir d'une population de colons industriels, moraux et contents".

En étudiant les causes qui ont retardé l'établissement du Bas-Canada, et fermé de vastes et fertiles contrées à des légions d'hommes forts et vaillants, on se sent agité malgré soi de sentiments d'indignation. Mais laissons là le passé; l'histoire dira tout le mal qu'on fait à notre population la cupidité insatiable, l'avarice impitoyable des grands et riches spéculateurs, une politique égoïste, injuste et mesquine, et la mauvaise administration, pendant trois quarts de siècle, de cette belle et intéressante colonie. Sans nous laisser aller, aujourd'hui, à de justes mais inutiles regrets, cherchons à réparer, autant que possible, les maux du passé, et ne portons nos regards que vers l'avenir." Antoine GERIN-LAJOE, (dans Jean Rivard)

PETITES ANNONCES

(50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 sous par mot additionnel)

Animaux domestiques

A vendre

Paons, Faisans, quatre races volailles, Rhodes Island Red, Wyandottes blanches, Campines argentées, Outardes domestiques, Oies africaines, Canards Cayuga, Chervilles apprivoisées, jeunes et vieux. Spécialité: Tabac naturel canadien en feuilles, pailles et grandes variétés. Demandez liste de prix à J. J. Garreau, Saint-Joech l'Acadian, Qué.

Quelques mâles et femelles Yorkshire, âgés de 8 mois, prêts pour le service. Aussi quelques vaches et quelques beaux taureaux et génisses canadiennes du printemps, de très bonne qualité, système accablé; prix modérés. S'adresser à Jos. Desmarais, Plouffe, comté Richmond. (44-45-46-47)

A VENDRE: un Bétail Ayrshire, troupeau accablé et sous garantie, taureau 2 ans, vœux mâles et femelles nés en mars, Yorkshire mâle, 9 mois, femelles 3 1/2 mois. S'adresser à Athanasie Bergeron, Ste-Sophie, comté Mégantic. (47-48-49)

A vendre ou à échanger, pour génisses, un bon taureau Ayrshire de quatre ans, prix \$125.00 et aussi quelques truies Yorkshire, très bas prix. S'adresser à Barthélemy Lavallée, Roxton Falls, Qué.

A VENDRE: Deux agneaux et plusieurs agnelles Leicester enregistrées, ayant remporté tous les premiers prix aux expositions. S'adresser à G. AUG. PELLIER, ST-ROCH DES AULNAIS, Co. L'Islet. (41-42-43-44-45-46-47)

Bœufs, tous âges, canadiens, enregistrés. Prix très attractifs. Cocheats géants, Mi-norque noire, crête simple, \$2.00 chaque.

Ariste Précourt, Pierreville, Co. Yamaska, Québec.

Cochets et poulettes "Chantecler", prix raisonnable, cause départ. S'adresser à Jos. Labbé, St-Patrice, Beauvillage, comté Lotbinière, Qué.

Taureaux canadiens, âgés de: un de l'année, d'un an, un de 2 ans au printemps, à la tête du troupeau. Hervey de Cap Rouge, 3 ans, dont la mère est enregistrée au Livre d'Or, ayant donné 10,081 livres de lait et 470 de gras dans une année. S'adresser à Albert Marotte, Lac aux Saules, Co. Portneuf.

Magnifiques cocheats Plymouth Rock Baré de race pure, prix \$2.00. S'adresser à J.-C. Bernard, R.N. 2, St-Pie, comté Bagot. (46-47-48)

Pommiers à vendre

Nous offrons en vente, pour livraison d'automne, des pommiers de première qualité, âgés de 2 à 3 ans et de 5 à 7 pieds de hauteur, dont la mère est enregistrée dans la province. Ils sont donc parfaitement acclimatés.

Les meilleures variétés pour le marché. Agents demandés: P. Lamarque, propriétaire, St-Michel de Rougemont, P. Q.

FERME A VENDRE

Ferme de six arpents sur 28, située dans le village de Belœil à quatre arpents de l'église. Bâtiments modernes, étable écurie, installation en acier, abreuvoir mécanique, maison en briques, neuve, aqueuse et électricité partiel. Cette ferme a obtenu la médaille d'argent au concours du grand mérite agricole 1911. Autre terre de trois arpents sur vingt-cinq, à la station de Belœil, avec grande neuve, Aus à terre à bois de 1-1/2 arpent sur 30, contenant bois de charpente et bois de chauffage, avec étable de 1200 couilles. A vendre avec troupeau ou séparément. Le tout est en parfait état. (46-47)

S'adresser à Alphonse Jeannotte, Belœilville, comté Verchères, P.Q.

TERRE A VENDRE

Très belle terre appartenant à Arthur Dussault, située au deuxième rang de Deschambault, 3 1/2 arpents de large sur 40 de long, en terre faite, deux terres à bois, bâtiments modernes, roulerie y compris. S'adresser à Mme Arthur Dussault, Bureau Paté, comté Portneuf. (46-47-48)

A St-Roch des Aulnaies, terre de très bonne qualité, 40 sur 2, bonnes bâtisses, eau à la disposition, et un circuit qui forme 24 arpents de culture et une terre à bois, comprenant divers essences forestières, située près de la buanderie et de la station. A vendre avec tout le roulerie. S'adresser à David Morin, St-Roch des Aulnaies, Co. L'Islet

FABRICANT DE BEURRE

Fabricant de beurre et de fromage désire se placer pour 1925, pouvant fournir les meilleures références, 15 ans d'expérience, préférerait les clients de Montréal. S'adresser à Jos. Labbé, St-Patrice de Beauvillage, comté Lotbinière, Qué.

Bonne buanderie dans les Cantons de l'Est, se venant de la crème, le tout en parfait ordre. S'adresser au "Bulletin des Agriculteurs", Dépt. N. 3 Notre-Dame Est, Montréal. (44-45-46)

Beurrerie, A Contrecoeur, 80,000 livres de beurre par année. S'adresser à P. E. Comté, Contrecoeur, Qué. S'adresser à Oscar Folsy, L'Assomption, Qué. (38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51)

Agents demandés

Agents demandés pour vendre à bas prix des ustensiles de cuisine. Vente rapide. Commerce honnête. Premier Mfg. Co., Dépt. Q-6, Detroit, Mich.

On demande un représentant actif, honnête et responsable dans chaque paroisse, pour la vente de nos paratonnerres en cuivre "SECURITY", gros profits. Security Lightning Rod Co., Inc., 6 Gervais, 26 rue St-Jacques.

Nous vous invitons à nous envoyer votre crème.

Vous serez payés de hauts prix.

Nous savons que lorsqu'un patron est satisfait, il nous recommande.

Vous aurez satisfaction.

Veillez nous écrire pour nos conditions.

H. Joubert
LIMITEE

975, Saint-André

Montréal

Messieurs

LES

Beurriers

Pourquoi votre prochaine baratte ne serait-elle pas une "Kwick"?

C'est un fait admis par tous les connaisseurs et par tous ceux qui l'emploient, qu'est la plus perfectionnée parmi les barattes longues et qu'elle fait bénéficier son propriétaire de multiples avantages.

Tout son puissant mécanisme fonctionne sur des chaînes à rouleaux ce qui permet d'obtenir à la fois, une transmission relativement douce et silencieuse, et en plus, par la souplesse de ses chaînes, une économie de pouvoir.

En plus, elle possède un coussinet breveté, lequel assure la rigidité du rouleau et une étanchéité parfaite durant toute sa durée.

Comme complément, la disposition accordée à chacune de ses parties est telle, que celles-ci peuvent être facilement remplacées et réparées.

Venez la voir et en même temps vous convaincre qu'elle épargne

De la crème, Du travail, Du trouble, Du temps, De l'argent.

B. TRUDEL & CIE,

36-38 Place d'Youville, Montréal.

Tél: Main 0018

Casier Postal 484

Argent à Prêter

Quel que soit votre embarras financier, consultez-nous. Prêts de \$50.00 à \$1,000.00 et plus négociés sur hypothèque, roulants ou autres garanties. Services spéciaux pour cultivateurs. Consultations gratuites et confidentielles. Chambres 305-6, New Birks Bldg, carré Philippe.



Des Oeufs en Hiver

Comment les-Avoir

Seau 12 lbs, \$2.00. Faites produire vos poules à pleine capacité en leur donnant tous les jours une dose de ce tonique merveilleux. Les aviculteurs de progrès l'utilisent à l'unanimité.

Ce tonique merveilleux donne de la vigueur aux poules et stimule leurs organes de ponte. Il y a de l'argent dans les poules si vous les faites pondre et le Pratt's Poultry Regulator régularise l'écoulement des oeufs. Les poules Pratt's font les meilleurs oeufs.

PRATT'S FOOD CO., OF CANADA, LTD.
Demandez les livres sur les toniques Pratt's pour les poules. Gratuits.

Pratt's
RÉGULATEUR pour les poules



Commandez dès maintenant vos aides-fermiers

POUR OBLIGER LES FERMIERS de l'est du Canada et leur fournir l'aide dont ils ont besoin en fait de garçons de ferme compétents, le CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN continuera en 1925 son service d'aides aux fermiers et y inclura, comme l'an dernier, l'offre de servantes et de garçons.

Grâce à ses initiatives de ces deux dernières années, la compagnie est aujourd'hui en relations avec de bons ouvriers de ferme de Grande-Bretagne, du Danemark, de la Suède, du Danemark, de France, de Hollande, de Suisse et d'autres pays d'Europe et elle peut répondre très promptement à toutes les demandes d'aides pour la ferme.

Autour du Foyer

A une Exposition de Comté

Pour qu'une exposition soit faite avec succès et suivant l'ordre, voici ce qu'il est nécessaire de décider et d'effectuer: Former un comité à la fois présidentiel et actif, composé d'un côté de personnes notables et de l'autre de compétentes. A cet effet, former une ou plusieurs réunions de tous les membres d'un comté, à date fixée préalablement au journal. Seront notés à ces réunions les noms de personnes dignes de confiance que l'on choisira après réflexion et que l'on soumettra à l'avis de la directrice.

S'assurer le concours des journaux, au moins de celui qui depuis des années déjà nous défend avec la même ardeur: Le Bulletin des Agriculteurs; lui seul saura avec sa nombreuse circulation actuelle renseigner la généralité. Fixer plusieurs mois à l'avance la date de l'ouverture de l'exposition et celle de sa clôture, rappeler ces dates, ainsi que les règles diverses de l'exposition, fréquemment au public intéressé.

Afficher aux endroits publics les règlements généraux de l'exposition qui pourront se résumer ainsi: Pour défrayer les frais de transport des colis envoyés par les exposants, il sera demandé aux personnes visitant l'exposition une légère contribution. Les exposants auront aussi à payer une contribution pour tous les objets exposés. Ces objets seront envoyés au moins une semaine d'avance afin que tout soit classé pour le temps déterminé de l'exposition. Une carte sera courue à chacun de ces objets avec le nom de l'envoyeur et son adresse. Sur la quantité produite annuellement. Des arrangements sont pris pour que les travaux ou produits des exposants soient placés dans l'ordre le plus parfait et de façon à présenter le plus joli coup d'oeil. Le comité prendra les précautions nécessaires à la surveillance des objets exposés, cependant il ne peut se tenir responsable de leur dommage ou perte. La livraison des objets vendus ne sera faite qu'à la clôture de l'exposition. C'est la directrice de comté qui jugera si les articles sont ou non acceptables. En cas de refus, le prix d'entrée payé pour ces objets sera remboursé. Le prix d'entrée sera réglé par le nombre des objets et de l'espace occupé, par conséquent aussi bas que possible.

Des juges choisis en dehors des exposants seront invités par le comité à évaluer les objets et à rendre décision des prix dès le premier jour ou la veille de l'exposition. La secrétaire les priera de faire un rapport sur les objets méritant quelque attention. Si des objets arrivent en dehors du temps fixé, ils seront exposés au public, mais non soumis à l'attention des juges et par conséquent ne pourront point obtenir de prix.

Toutes informations au sujet de l'exposition seront demandées ou adressées à la directrice ou à sa secrétaire, avant ou pendant l'exposition. Tout objet à exposer sera également adressé à la directrice, si elle habite l'endroit où doit avoir lieu l'exposition, sinon à la secrétaire que l'on aura choisie en cet endroit.

S'il ne s'agit pas d'une exposition spéciale des Abeilles, il sera assez difficile, en effet, d'en organiser une à nos propres frais, dès les premières années de notre entreprise. On pourra obtenir un local à l'exposition du chef-lieu, avec permission d'agir indépendamment de l'exposition générale.

Ces diverses clauses sont peut-être jetées au hasard; on les étudiera tout de même parce qu'elles seront nécessaires dès que l'on songera à une exposition.

THERÈSE

Tribune Libre Feminine

Plus de mère!...

"Aux orphelins"

La mort, cruel destin, vous l'a ravie, pauvre chère, sans murmurer il vous faut boire la coupe amère! Hélas! elle n'est plus! Souvenez-vous que vous aviez en elle un ange de foi, d'amour, de bonté et de tendresse. Elle était bonne et douce, en ses yeux on lisait une âme blanche, aussi elle est montée calme au ciel. Elle jouit maintenant au milieu des anges, suppléant de vous conduire à travers les cieux qui jonchent votre chemin. Hélas! chers orphelins, qu'un ciel radieux a toujours abrités, non vous ne pouvez pas mesurer toutes vos misères prochaines. Allez pleurer sur son tombeau, mais parlez bas, car elle dort son éternité. Qu'une sainte amitié vous unisse. C'est le baume du cœur quand on a bien souffert, et pour vous consoler, allez prier ensemble sur son nid solitaire. N'allez pas l'oublier, cette mère chérie, qui jusqu'au dernier soupir vous prodigua ses jours! Conservez à jamais son image en pieux trésor. Aimez-la bien tous les jours, toujours!

LOYELLA.

2 octobre 1924, St-Fabien, Rimouski

"Petite institutrice je suis, petite Religieuse je serai!"

Aux gentilles sœurs, Depuis déjà longtemps je veux, à mon tour, répondre à l'appel de notre grande Thérèse et des chères sœurs, en venant faire quelque peu en la Tribune Libre féminine. Il faudra avoir, gentilles amies, beaucoup de patience, et surtout beaucoup d'indulgence, pour daigner écouter ce premier "bégaiement".

Ma devise est celle de chacune des chères "abeilles" de ce rucher. L'âme aussi l'humble campagne où, sous l'égide de bons parents, j'ai grandi. J'y demeurai jusqu'au moment où le quitterai tout... car, mes bien-aimées sœurs, "Institutrice je suis, mais religieuse je serai!", c'est là mon rêve, mon idéal. Il y a de cela deux longues années, je disais "adieu" à mon cher pensionnat. Dieu avait daigné parler à ma jeune âme (j'avais 16 ans), la chère décision en était prise: faible à la pensée du triste départ, mais forte de l'esprit du sacrifice, je devais, deux mois plus tard, frapper à la porte du "noviciat". Hé-

Gratios... Notre... 250...
Poste payé. Adresse: ALLEN NOUVEAUTES, St-Zacharie, Qué.

Les plaisirs de la campagne

St-Félicien, 12 octobre 1924. Chères petites sœurs, Comme je vous l'avais promis, permettez-moi de venir faire un brin de causerie avec vous. Je me sens tout joyeux, aujourd'hui. Je suppose que cette belle journée ensoleillée du 12 octobre n'est pas étrangère à ma belle humeur. Et n'est-ce pas mes petites sœurs qu'on sait mieux apprécier les beaux jours d'automne que ceux de l'été? Car l'été, il fait trop chaud, on craint les tempêtes etc., tandis que l'automne, quelle magnifique température; et peut-on trouver de spectacles plus beaux que la cour d'or de nos arbres avant la chute des feuilles? Il est vrai qu'on a le danger de l'hiver. Mais cette saison si redoutée des malades et des miséreux a bien ses charmes elle aussi, surtout dans nos belles campagnes canadiennes. Inutile de vous les énumérer, car je suppose que presque toutes mes petites sœurs abeilles sont des campagnardes, comme moi, alors elles les connaissent aussi bien que moi. Ce que je veux vous raconter aujourd'hui c'est une petite partie de plaisir que nous avons faite au mois de septembre dernier de l'autre côté de la rivière, sur une terre que possèdent mon père, et où cette année-là, j'ai vu quantité de bleuets. Nous étions partis après dîner, onze dans la même voiture. C'est vous dire qu'il y avait plus de petits que de grands. Notre chère vieille abeille, sa bru, (car je dois vous dire qu'elle en a une et qu'elle s'en fait un très bon ménage) leur cinq enfants, dont l'aîné a 14 ans et la benjamine en compte trois, puis votre amie Félicienne et sa nichée qui se compose de trois petits, le bébé n'ayant que deux ans. Alors nous partons en wagon traîné par une bonne grosse vieille jument, qui remue la queue en signe de satisfaction de conduire une si précieuse charge. Nous nous étions munis de quelques provisions, car à se faire cahoter sur les durs chemins, nous étions à peine arrivés à destination que les estomacs de nos petits criaient famine. Nous voici à l'orée du bois. C'est ici que nous laissons le plus gros de la troupe, c'est-à-dire le cheval et voiture, puis les plus petits sous la garde de l'aînée s'élancent tout à leur aise dans la belle prairie dont le foin fraîchement coupé forme un tapis qu'environne une reine (fut-elle abeille). Enfin nous installons notre chère vieille abeille dans des "talles" de bleuets pas très loin qui ont déjà été visités, mais dont elle se contente fort bien attendu que ses pauvres vieilles jambes ne lui permettraient pas de nous suivre où nous avions projeté d'aller, afin de pousser une reconnaissance sur les côtes. Ah! ces côtes, mes petites amies, ce qu'on nous en avait parlé toute la semaine comme d'un petit Klondyke. En effet, notre espoir ne fut pas déçu et ce qu'il y avait de ces petits fruits si savoureux, vous ne pouvez vous en faire une idée: les pieds étaient chargés, et après une couple d'heures de fructueuse cueillette, comme le soleil baissait rapidement, il fallait penser au retour. Il y avait bien un bon mille à faire avant de retrouver tout notre matériel, qui nous attendait avec grande impatience. Vite, nous nous préparons pour remonter en voiture. Ti-Jean avait perdu sa ceinture, Yvonne sa ceinture, Marguerite sa tasse. Enfin, après de minutieuses recherches, on finit par à peu près tout retrouver, on revient tout heureux du bel et bon après-midi que nous avions passé et chacun avec une jolie provision de bleuets. N'est-ce pas, chères petites sœurs que plus d'une citadine seraient bien heureuses parfois de se voir à notre place? Mais s'il fallait pour cela le leur céder... Ah! ben non! Merci; et je remercie Dieu tous les jours de m'avoir fait naître (et surtout demeurer) dans un beau pays, comme le nôtre. De ma belle vallée du Lac Saint-Jean, j'adresse à certaine petite abeille qui, depuis trois ans, s'est expatriée dans une des belles provinces du sud de l'Amérique et qui attend toujours son Bulletin avec grande hâte, afin de supposer de savourer quelque peu l'arôme du pays natal, mon plus amical bonjour et j'espère toujours que la nostalgie du "chez nous" lui fera reprendre le chemin du retour. Je ne veux pas terminer sans remercier les chères défenseurs de notre pseudonymisme, de notre pseudo-nom, de la lâcheté de signer un pseudonyme, c'est plutôt de l'humilité. En tout cas, rien n'empêche celles qui veulent signer leurs vrais noms de le faire, libre à elles. Je remercie spécialement Marcelle la Jardinière et Doigt-de-fer pour leur chaleureux plaidoyer à notre cause et j'espère qu'on nous laissera libre de faire selon notre désir. En vous assurant de ma plus affectueuse amitié, j'adresse à toutes un cordial bonjour en vous disant au revoir.

P. S. — Aux Abeilles du Lac Saint-Jean. Celles qui voudraient faire partie du cercle des Abeilles de notre comté n'auraient qu'à s'adresser à Violette Abelle, casier postal 200, St-Félicien, Lac St-Jean. Elles recevront immédiatement tous les renseignements qu'elles désireront obtenir à ce sujet et espérons qu'avant longtemps, en suivant les conseils de notre si dévouée Reine Thérèse, nous formerons nous aussi une grosse "ruche" d'Abeilles dans notre beau comté. Il s'agit de se donner la main pour suivre notre devise: Aimer, Travailler, Servir.

AUX ABEILLES. — "Sans Rêve" demande les paroles et l'accompagnement de "Chanson d'un soir" ou "Valse d'Espoir"; elle les retournera après copier.

L'OISEAU BLEU. — Cela ne peut aller à pas de géants tant que nos adeptes n'auront pas appris à se connaître. Vous avez aidé, dites-vous, à l'organisation des paroisses confédérées lorsqu'il s'est agi du congrès. Combien nous avons confiance alors que vous saurez vous en occuper. Nous comptons beaucoup sur l'initiative de nos directrices les plus zélées pour donner aux autres l'exemple. Songez et suggérez, tout en agissant, par là vous saurez vous être secourable. — Je suis aussi enchantée de posséder votre photo que vous dites l'être de la mienne; en effet c'est déjà quelque chose de pouvoir s'imaginer et se représenter le physique d'une personne qui nous intéresse. Je puis dire en toute sincérité que je vous trouve bien à mon goût. Votre dernière lettre est charmante. On y constate déjà ce rapprochement merveilleux qu'a su opérer une simple photographie; j'aspire donc au jour où je pourrai visiter votre comté. Que de bien nous accomplirions toutes deux! — Nous ne répondrons pas à la question indiscrète; songez que je suis bien prise pour le moment et qu'il s'agit de ne pas penser à cela, parce que c'est en y pensant bien que l'on saura assurer le succès de notre cause.

AIMEE D'HONORE. — "Mon" ferait bien la correspondance idéale que requiert notre amie Aimee; écrivez-lui dès aujourd'hui afin que cette nouvelle amie constate qu'elle a accès dès maintenant à toutes les prérogatives de notre cercle. Mais il ne faudrait pas que toutes les correspondances entreprises et poursuivies vous fassent négliger de parler à toutes vos sœurs. Venez donc en Tribune Libre, c'est là qu'il est facile de se faire en peu de temps un grand nombre d'amies. Nous ne nous plaignons point de ce que vous êtes venue tard répondre aux demandes des Abeilles. Vous nous dites que vous avez (le malade et nous nous inquiétons maintenant jusqu'à ce que vous soyez tout à fait guérie.

AUX ABEILLES. — "Aimée d'Honoré" demande les déclarations suivantes: "Le testament d'un Pont", "Le Serment", "N'en dites rien à personne", "Le choix d'un mari", "Voilà le mari qui m'a fait", et "Le chapelet du condamné"; en retour elle enverra tout en retournant les déclarations prêtées: "L'Attente du Chéri", "la veille du mariage", ou "Les adieux du soldat"; ou l'une des chansons suivantes: "Adieu, mets ta main dans la mienne", "Adieu, adieu, les jours s'avancent!", "Arthur", ou "Laissez-moi dormir", au choix. Qu'on fasse donc bien mention de ce qu'on désire.

AUX ABEILLES. — "Sylvia" offre aux Abeilles qui lui enverront cinq coupons "magic" l'une des chansons suivantes, sans accompagnement: "La mort du cerf", "Obstination", "Légende du premier baiser", "Chemin d'amour", "Je te dirais, je t'aime", "Pourquoi donc m'avoir appris à t'aimer", "De sa mère on se souvient toujours", "Au temps des moissons", "Madame Chrysanthème", "La neige au vent tourbillonne", "Après la rupture".

SYLVIA. — C'est l'histoire d'une petite fille heureuse que vous racontez là. J'y vois ce que c'est aussi à la vôtre et je m'en réjouis. Je ne puis alors me défendre de vous conseiller ceci: Rendez chaque jour de ferventes actions de grâce à Dieu de ce qu'il vous a encore préservés des luttes pour la vie et des mille épreuves inhérentes à toute vie. Je ne vous dis point mon âge, vous vous étonneriez de la différence qu'il a avec le vôtre; comparativement, vous êtes presque une enfant. Voulez-vous une amie de votre âge parmi nous? Je serai heureuse de vous en présenter.

VOIEILLE ABEILLE. — Mon rôle est d'encourager nos adeptes à marcher vers le progrès de notre cause et quand je lis et relis vos lettres, je m'aperçois qu'elles augmentent la dose de mon courage à les bien conseiller. Nous nous sommes tant tous à vous (n'est-ce pas notre Abelle douairière) que je me permets de publier encore votre lettre en Tribune Libre. Elle intéressera tellement toutes nos adeptes, elles y liront ce que dit des relations des brues et belles-mères une véritable expérience. Loin de vous délaissier parce que nous avons trop d'occupations, nous considérons que nous vous devons avant tout autre la plus complète attention. Soyez donc assurée d'être aimable amie, de toute notre affectueuse considération et de notre reconnaissance pour l'envoi des abonnements nouveaux que vous nous

LOYELLA. — Tant que vous serez aussi humble, nous avons confiance que vous ferez du bien parmi nos Abeilles. En effet l'on écoul-

te les conseils de ceux qui les donnent de façon modeste et prudente parce que nous donnons généralement notre confiance à ceux-là que nous savons sensés et raisonnables. Il est en effet des semaines où la Tribune Libre féminine n'a pas en nombre suffisant de collaboratrices. Il faut accuser seulement nos Abeilles paresseuses ou craintives et les prier à nouveau de nous adresser souvent la parole. Vous ne savez pas ce qu'il en coûte d'adresser une offrande de chansons ou déclarations aux Abeilles; vous voyez maintenant comme elles en désirent. Je ne puis vous dévoiler l'identité de "Violette de Ste-Anne"; aimez-vous entrer en correspondance avec elle? Dites-le moi et nous aurons vite établi les premières relations. Gardez-vous pseudo et signez-vois articles si vous le désirez. Tout pour vous plaisir!

AUX ABEILLES. — "Sans Rêve" demande les paroles et l'accompagnement de "Chanson d'un soir" ou "Valse d'Espoir"; elle les retournera après copier.

L'OISEAU BLEU. — Cela ne peut aller à pas de géants tant que nos adeptes n'auront pas appris à se connaître. Vous avez aidé, dites-vous, à l'organisation des paroisses confédérées lorsqu'il s'est agi du congrès. Combien nous avons confiance alors que vous saurez vous en occuper. Nous comptons beaucoup sur l'initiative de nos directrices les plus zélées pour donner aux autres l'exemple. Songez et suggérez, tout en agissant, par là vous saurez vous être secourable. — Je suis aussi enchantée de posséder votre photo que vous dites l'être de la mienne; en effet c'est déjà quelque chose de pouvoir s'imaginer et se représenter le physique d'une personne qui nous intéresse. Je puis dire en toute sincérité que je vous trouve bien à mon goût. Votre dernière lettre est charmante. On y constate déjà ce rapprochement merveilleux qu'a su opérer une simple photographie; j'aspire donc au jour où je pourrai visiter votre comté. Que de bien nous accomplirions toutes deux! — Nous ne répondrons pas à la question indiscrète; songez que je suis bien prise pour le moment et qu'il s'agit de ne pas penser à cela, parce que c'est en y pensant bien que l'on saura assurer le succès de notre cause.

"Amouruse d'un cultivateur". — Ce serait en effet pas très intéressant s'il fallait que votre grande amie tombât malade! Mais elle n'en a nullement l'intention et peut-être pas la crainte. Ne faisons pas comme ces gens malheureux qui se forment sans cesse des peines parce qu'ils craignent toujours que quelque foudre ne les terrasse! Je comprends que vous soyez abonnée de nouveau à notre cher Bulletin; quand on en a connu une fois les attraits, il doit être assez difficile de le laisser. A propos de la lettre d'affaires que vous devez rédiger, il ne sera guère nécessaire de la qualifier de gentille; soyez brève mais polie; à la fin vous signez en effet: votre obligée, parce que c'est vous-même qui lui devez quelque reconnaissance de ce qu'il achète chez vous. Je mettrai votre requête aux Abeilles en Tribune Libre; mais elle est trop gentiment annoncée, je ne puis que vous promettre secours à venir. Il y a cinq Abeilles en votre paroisse, nous n'en comptons point dans les autres endroits mentionnés. Nous vous assurons de notre attention la plus amicale.

"Alexandra". — En vous réacueillant avec bonheur nous tenons par le fait même à assurer à toutes celles qui comme vous n'ont écrit depuis longtemps, que nous sommes tout de même à leur égard des mieux disposées. Vous avez été primé en votre lettre de très fines pensées en promettant d'être véritablement une nouvelle Abelle, selon les dispositions. Vous serez donc apte à nous intéresser souvent en Tribune Libre. Il ne faut pas garder pour soi les talents que l'on possède de mais procurer par eux aux autres quelque contentement. Vous aurez sûrement une aimable correspondante possédant maintes qualités. Dites à vos sœurs que nous les invitons à venir aussi connaître chez nous les chères amies. Vous avez sans doute reçu à l'adresse des adresses expédiées. Nos amitiés.

"Fleur sanglante". — Ce ne sont que les premiers froids de l'hiver qui nous suppriment et nous font peur. Mais dès que nous serons entrés dans le véritable hiver vous penserez à peine à ses ennuis et emploierez plutôt vos efforts à en tirer quelque agrément.

En jeune fille intelligente que vous êtes, vous vous efforcerez d'accepter toutes choses et particulièrement l'inévitable de la façon la plus joyeuse, et afin d'en avoir le meilleur profit. Il se vend des brochures contenant divers modèles pour broderie de tout genre; écrivez à l'une des grandes librairies de notre métropole et vous obtiendrez ce que vous désirez. A condition que l'étranger dont vous parlez vous ait été présentée, c'est à vous la première à lui adresser la parole. Il n'est pas nécessaire de vous forcer les ménages, commencez par une banalité sur laquelle vous passerez si vous le voulez une réflexion joyeuse et la conversation sera solidement engagée. Ne laissez pas en ces occasions s'établir un trop long silence, il vous faudrait alors pour le rompre une phrase importante. Nous avons expédié à qui leur étaient dus vos envois. Notre cercle vous est toujours affectueusement ouvert, chère amie, ne l'oubliez pas.

"Nancy". — Voulez-vous une amie avec qui correspondre longtemps et de façon agréable? Une amie Abelle "Alexandra" vous est aujourd'hui pour cela présentée. Veuillez lui écrire la première lettre; en ce faisant vous l'obligerez et en recevrez une réponse immédiate.

"Gardiennne". — Vous êtes bien l'une des chères nôtres puisque vous savez si franchement prendre nos intérêts. Il est à souhaiter que vous multipliez le nombre de nos recrues en votre dévoué comté car vous êtes vraiment trop peu nombreuses! Vous êtes si peu que si nous

vez la gracieuseté de recueillir pour nous.

Fontaine aux perles. — Je ne connais pas moi non plus, les règlements à observer en notre domaine. Chacun y vient avec sa bonne volonté et son cœur, et il arrive qu'avec cela tout le monde est content. Pour vous mettre plus au fait, vous pouvez demander une ou deux correspondantes. Vous trouverez des jeunes filles qui ne demanderont pas mieux que de vous être agréables. Si vous voulez de beaux cheveux, brossez-les tous les matins, longuement, quarante coups de brosse environ, puis massez le cuir chevelu à sec pour activer la sécrétion des glandes sébacées. Pour les pellicules, ne vous lavez pas la tête plus qu'une fois par mois et graissez vos cheveux qui sont sans doute trop secs avec: huile de ricin, 1 once; essence de lavande, 15 gouttes. On met quelques gouttes de ce mélange dans la main et on se fait une rotule doucement les cheveux jusqu'à ce qu'ils soient souples mais non visqueux. La décoction de camomille est excellente pour stimuler la pousse des cheveux. Il n'y a qu'une Abelle dans la première paroisse mentionnée et point dans la seconde.

Micheline. — Avez-vous conservé cet article de Ninon et me le prêteriez-vous? Il ne m'est pas tombé sous les yeux quoique je suis toujours à jour. Je l'ai écrit il y a un an voilà pourquoi je m'étonne qu'il n'ait pas été publié plus tôt. — Voilà donc que s'exécute l'un de nos chers desirs: la visite réciproque des correspondantes que nous avons fait, par le journal, se connaître. Vous pouvez maintenant accomplir l'un de nos seconds desirs qui serait la connaissance mutuelle des Abeilles d'un comté et leur fréquentation répétée. Tant que vous ne nous connaissez pas, vous qui pourriez un même but, vous ne pouvez aspirer à aucun progrès. Vous me verrez peut-être avant longtemps répondre à votre invitation; il deviendra sans doute nécessaire que j'aile en quel que comté procéder à une solide organisation des cercles. En attendant nous nous fions à l'ingéniosité de nos zélées à promouvoir les éléments de leur cercle respectif. Nous avons hâte d'écouter vos inspirations au sujet de ce qu'il serait avantageux d'entreprendre en vue du progrès de notre cause. Venez sans retard, amie Micheline, vous nous ferez un très grand plaisir.

"Amouruse d'un cultivateur". — Ce serait en effet pas très intéressant s'il fallait que votre grande amie tombât malade! Mais elle n'en a nullement l'intention et peut-être pas la crainte. Ne faisons pas comme ces gens malheureux qui se forment sans cesse des peines parce qu'ils craignent toujours que quelque foudre ne les terrasse! Je comprends que vous soyez abonnée de nouveau à notre cher Bulletin; quand on en a connu une fois les attraits, il doit être assez difficile de le laisser. A propos de la lettre d'affaires que vous devez rédiger, il ne sera guère nécessaire de la qualifier de gentille; soyez brève mais polie; à la fin vous signez en effet: votre obligée, parce que c'est vous-même qui lui devez quelque reconnaissance de ce qu'il achète chez vous. Je mettrai votre requête aux Abeilles en Tribune Libre; mais elle est trop gentiment annoncée, je ne puis que vous promettre secours à venir. Il y a cinq Abeilles en votre paroisse, nous n'en comptons point dans les autres endroits mentionnés. Nous vous assurons de notre attention la plus amicale.

"Alexandra". — En vous réacueillant avec bonheur nous tenons par le fait même à assurer à toutes celles qui comme vous n'ont écrit depuis longtemps, que nous sommes tout de même à leur égard des mieux disposées. Vous avez été primé en votre lettre de très fines pensées en promettant d'être véritablement une nouvelle Abelle, selon les dispositions. Vous serez donc apte à nous intéresser souvent en Tribune Libre. Il ne faut pas garder pour soi les talents que l'on possède de mais procurer par eux aux autres quelque contentement. Vous aurez sûrement une aimable correspondante possédant maintes qualités. Dites à vos sœurs que nous les invitons à venir aussi connaître chez nous les chères amies. Vous avez sans doute reçu à l'adresse des adresses expédiées. Nos amitiés.

"Fleur sanglante". — Ce ne sont que les premiers froids de l'hiver qui nous suppriment et nous font peur. Mais dès que nous serons entrés dans le véritable hiver vous penserez à peine à ses ennuis et emploierez plutôt vos efforts à en tirer quelque agrément.

En jeune fille intelligente que vous êtes, vous vous efforcerez d'accepter toutes choses et particulièrement l'inévitable de la façon la plus joyeuse, et afin d'en avoir le meilleur profit. Il se vend des brochures contenant divers modèles pour broderie de tout genre; écrivez à l'une des grandes librairies de notre métropole et vous obtiendrez ce que vous désirez. A condition que l'étranger dont vous parlez vous ait été présentée, c'est à vous la première à lui adresser la parole. Il n'est pas nécessaire de vous forcer les ménages, commencez par une banalité sur laquelle vous passerez si vous le voulez une réflexion joyeuse et la conversation sera solidement engagée. Ne laissez pas en ces occasions s'établir un trop long silence, il vous faudrait alors pour le rompre une phrase importante. Nous avons expédié à qui leur étaient dus vos envois. Notre cercle vous est toujours affectueusement ouvert, chère amie, ne l'oubliez pas.

"Nancy". — Voulez-vous une amie avec qui correspondre longtemps et de façon agréable? Une amie Abelle "Alexandra" vous est aujourd'hui pour cela présentée. Veuillez lui écrire la première lettre; en ce faisant vous l'obligerez et en recevrez une réponse immédiate.

"Gardiennne". — Vous êtes bien l'une des chères nôtres puisque vous savez si franchement prendre nos intérêts. Il est à souhaiter que vous multipliez le nombre de nos recrues en votre dévoué comté car vous êtes vraiment trop peu nombreuses! Vous êtes si peu que si nous

n'avions pas élu de directrice, la charge vous serait confiée. Nous vous prions puisque votre dévouement nous offre beaucoup, de vouloir bien aider, de vos suggestions, mademoiselle Marie-Louise Parent, demeurant à Allard, que nous avons élue directrice de votre comté. Vous avez notre plus grande amitié et la reconnaissance la plus sincère pour la propagande chaleureuse que vous faites en notre faveur.

AUX ABEILLES. — "Ame Espérante" désireait recevoir les chansons: "L'Oubli, vols-tu, c'est le maître du monde", "Almer, vols-tu, c'est une folle", "Three o'clock in the morning"; en retour elle enverra: "Le rêve passe et Chantez, jeunes filles".

AME ESPERANTE. — Je me plais à entendre vos compliments parce, sans fausse modestie, je crois que vous les dites avec l'accent de la vérité. Il est bon de croire nos amies, de s'attacher à travers l'obscur des flatteries du monde à ce rayon de soleil qui est l'estime d'un sincère. Croyez de votre côté, à l'infatigable, et à l'intérêt purément cordial que je vous porte. "Brise des Nuits" ne correspond pas au Courrier depuis très longtemps! J'ai donc joint aux autres demandes celle que vous lui faisiez.

AUX ABEILLES. — "Rejeton" offre les chansons suivantes: "In the valley of broken hearts", "My heart in the garden of my heart", et autres chansons anglaises, en échange de chansons françaises qu'on voudra bien lui nommer en requérant les siennes.

REJETON. — Il faut un bien fort caractère pour demeurer dans un comté purement mondain et ne point en subir l'influence! C'est pourquoi dans votre séjour aux Etats-Unis vous avez constaté des choses qui vous ont déçu de la part des jeunes Américaines; mais qui sait si, demeurant dans un milieu plus sage même ne subiraient pas au moins dans leurs manières et leur toilette quelques transformations? Il faut donc plaindre plutôt ceux qui ont subi l'ascendant de la généralité, pourant il est aussi les estimant quand même et se répétant qu'ils peuvent fort bien être dans leur cœur meilleur que nous-mêmes mais qu'il leur a été nécessaire de n'en rien laisser paraître au dehors. C'est à force de connaître beaucoup de gens et à les étudier que l'on parvient à être indulgent et bienveillant. — Je trouve qu'en effet vous êtes un peu hasardeuse d'entreprendre avec M. le père qui est relativement âgé un article de la voyante, n'est-ce pas sans doute de ceux qui portent allègrement leur quatre-vingt-trois ans. — Nous comptons sur votre fidélité, chère Abelle, et nous vous demandons de nous aider dans notre grande entreprise.

GRIVE ONTARIENNE. — Vous voir me revient et vous entendre me parler ainsi que vous le faites me font un très grand plaisir. Parce que je vous ai connue personnellement, j'ai pensé que le charme pourrait peut-être être rompu; question de curiosité satisfaite ou d'un espoir fini, que sais-je? Mais non, vous voilà et c'est avec timidité que vous me reprenez. Si nous n'avons pu parler dans une plus grande intimité, n'en accusons que les étrangères qui nous entourent, mais ne doutons pas que l'une et l'autre voulons mettre en cette entrevue le meilleur de soi-même. Je suis heureuse de votre amitié; elle est grande et profonde puisqu'elle vous a fait prier pour moi chaque jour. — Je n'ai eu un nombre incalculable d'amies telles que vous! — Au sujet de votre correspondante, je conseille d'envoyer votre photo; une simple photo d'amateur se donne aujourd'hui si généralement que celui avec qui on échange quelques lettres est en droit de recevoir la nôtre. Les sujets que vous pouvez traiter en Tribune Libre sont variés; ceux qui nous intéressent aujourd'hui particulièrement traitent d'indications nouvelles relatives au développement des cercles locaux récemment formés. Ensuite nous aimerions à connaître exactement l'esprit des gens de votre paroisse, à ce que vous nous fassiez une courte comparaison entre la mentalité des jeunes filles anglaises et françaises de chez vous, que vous nous disiez quelles sont les distractions et occupations de ces dernières, si elles sont assez nom-

breuses pour se faire des amies de leur langue, enfin que vous nous parliez de tout ce qui se passe en cette province d'Ontario qui est votre territoire maintenant et qui nous intéresse beaucoup. Nous savons que vous écrivez en d'autres journaux, voilà pourquoi nous réclamons notre part. Vous aurez sûrement le portrait désiré, les photographes sont parfois négligents, ne vous inquiétez point trop. — Votre deuil ne vous empêche nullement de chanter pour un but religieux, faites donc partie sans remords de la chorale des enfants de Marie. — Ecrivez-moi toujours au Bulletin, n'est-ce pas, c'est le plus sûr moyen d'avoir une réponse. Soyez assurée de ma vive amitié.

UNE QUI ESPERE. — Quelque soit votre lettre, votre nom et le temps que nous prenons pour vous répondre, vous aurez certainement quelques mots, en notre journal, pour toute missive que vous nous aurez adressée. Vous êtes une nouvelle amie, il ne faut pas que vous vous tracassiez aujourd'hui, ni plus tard. Nous désirons que tout aille pour le mieux et nous ferons en sorte d'y parvenir. Vous me parlez de vos ouvrages manuels, nous espérons que vous les exposerez l'an prochain à l'exhibition annuelle de votre comté; il faut y songer d'avance pour arriver efficacement au but.

La jeune fille portera comme parure: le renard, la martre, le skunk, la putois, le fitch, etc. Le vison étant plutôt généralement adopté des personnes âgées et cela peut être encore sans doute à cause de sa valeur. Le but de notre Tribune Libre féminine n'est pas de corriger le style, mais bien de rechercher en commun à combler les lacunes existant en notre domaine. Nous comptons vous revoir, ainsi que votre aimable sœur.

L'AMIE LIZELOTTE. — A une amie aussi bonne, il faudra une correspondante non moins obligeante. Nulle inquiétude pourtant ne m'obsède, je sais que l'enthousiasme de la première heure éprouvée par vous ne se ralentira point parce que celle qui la provoquera est digne de tout éloges. Au sortir de la retraite, de saintes pensées vous sont venues; pourquoi ne nous les ramenez-vous pas en T. L. F.? C'est à la pitié une voie ouverte, parce que c'est la voie qui veut enseigner le bonheur; de ce dernier la pitié n'est-elle pas l'un des coopérateurs? Venez plus fréquemment nous visiter, vous serez là de plus en plus choyée.

HENRIETTE DU COUVET. — Il n'y a eu aucune erreur; nous avons ici un choix varié de chansons et déclarations, quand les Abeilles font demande de morceaux spéciaux fournis par leurs sœurs, nous croyons leur rendre service en leur envoyant quelques pièces de notre trésor. Je suis contente que, pour cette fois, vous n'ayez été heureuse. — La tâche qui est votre aujourd'hui vous rendra sérieuse et sage, amie! Il n'est rien de tel que d'avoir pour compagnie constante les vieillards pour devenir sage et compatissant. Vous connaîtrez un peu la mélancolie, mais c'est en elle que vous mûrirez votre âme et que vous acquerrez par conséquent l'estime générale.

THERÈSE.

POUPEES

VALEUR DE \$5.00. POUR \$3.00, D'ICI A NOEL.
22 pouces de longueur — Yeux dormants — Richement habillées — Cheveux naturels — Membres flexibles.

GRAND CARROSSE DE POUPEES, \$3.00
(Frais de transport payés)

Cie d'Importation Directe
Casier Postal, 456, Montréal
3 SAINT-ALEXANDRE 2ème Etage



La Maison Paternelle

Depuis que mes cheveux sont blancs, que je suis vieux, Une fois j'ai revu notre maison rustique, Et le peuplier long comme un clocher gothique, Et le petit jardin tout entouré de pieux.

Une part de mon âme est restée en ces lieux Où ma calme jeunesse a chanté son cantique. J'ai ramené la cendre au fond de l'âtre antique Et des souvenirs morts ont jailli radieux.

Mon sans-gêne inconnu paraissait malhonnête, Et les enfants riaient... Nul ne leur avait dit Que leur humble demeure avait été mon nid.

Et quand je m'éloignai, tournant souvent la tête, Ils parlèrent très haut et j'entendis ceci: — Ce vieux-là, pourquoi donc vient-il pleurer ici?

Pamphile LEMAY.

Le crédit agricole

L'une des plus importantes dé- libérations de la conférence des trésoriers provinciaux avec le mi- nistre des finances et les officiers de l'impôt, tenue la semaine der- nière à Ottawa, fut la conférence du Dr Tordy, d'Edmonton, qui, l'an dernier, a fait une enquête et pré- senté un rapport sur les crédits ru- raux et qui a été invité par le co- mité des Banques et du Commerce à suggérer des méthodes de coor- dination qui permettraient de pou- ser plus loin son enquête. Les tré- soriers ont pris les suggestions du Dr Tordy en considération et pré- pareront une déclaration indi- quant quelles mesures ils propo- sent au gouvernement fédéral.

Le Dr Tordy suggère, en défini- tive que les provinces qui ont adopté un système de crédit ru- ral l'abandonnent pour permettre l'adoption d'un système national sous l'administration fédérale. On suivra dans ses grandes lignes la méthode de la Réserve fédérale des Etats-Unis et on aura des bu- reaux locaux consultatifs pour l'examen et la perception des prêts. Ce projet du Dr Tordy sem- ble très favorablement accueilli et il n'est pas improbable qu'à la prochaine session on adopte une mesure de ce genre. Les banques semblent tendre de plus en plus à la considération et cela, dans les milieux ruraux, tout particulière- ment, suscite un besoin d'autres sources de crédit à des conditions plus favorables.

L'hon. M. Robb, au cours de son discours aux trésoriers provin- ciaux a demandé la coopération en s'opposant aux demandes de dé- penses et en maintenant le prin- cipe de l'économie. Cette suggestion a été unanimement adoptée.

La principale question à l'étude fut la taxe sur le revenu et l'hon. F. M. Black, trésorier du Manitoba a suggéré que les provinces qui pré- lèvent la taxe soient libérées des dépenses de cette perception et que le gouvernement fédéral fasse lui- même cette perception et remette aux provinces leurs parts respecti- ves. Cette suggestion a été diverse- ment accueillie.

Politique impériale

Un correspondant du Times, par- lant de la politique impériale en rapport avec les affaires étran- gères, suggère au ministre des af- faires étrangères de discuter la si- tuation chaque semaine avec les hauts commissaires des Dominions. Les Dominions, dit-il, ont droit de faire entendre leur opinion dans la conduite des affaires étrangères de l'Empire, mais actuellement il y a un manque de contact. Il croit que ces conférences hebdomadaires ap- porteront une solution à la si- tuation actuelle. Les gouvernements des Dominions seront ainsi réguli- rement informés des réels dangers de l'Empire avant qu'ils ne devien- nent trop sérieux et le ministre des affaires étrangères de Grande Bretagne connaîtra l'attitude de cha- cun des Dominions avant de pren- dre une décision importante.

Le correspondant fait remarquer que les hauts commissaires ne pourront engager le Dominion qu'ils représentent sans une per- mission explicite des premiers mi- nistres de ces Dominions.

Le congrès des apiculteurs

L'Association des Apiculteurs de la province de Québec tiendra son congrès annuel à Montréal, les 26 et 27 novembre courant, en la salle no 11 du Monument National. Le congrès sera sous la présidence de M. J.-F. Prud'homme, président ac- tif de l'Association.

Des travaux très intéressants se- ront lus par MM. A. Désilets, B.S.A., C. Vaillancourt, G.-B. Gooderham, Louis Paradis, C. P. Dadant, le R. P. A. Laniel, O.M.I., J. P. Laberge, E. G. Lajoie, le Dr Q. A. Brisson, P. A. Paineaud.

On traitera de l'industrie du miel au point de vue de l'alimentation, de la coopération chez les apicul- teurs et de la ressource qu'est pour la province de Québec l'industrie de ce produit.

Les jeunes éleveurs

Les jeunes éleveurs de porcs de la province ont pris part, la se- maine dernière, à un concours d'ap- préciation du porc à bacon aux ab- bats de la Pointe Saint-Charles. Ils étaient au nombre d'environ cent vingt-cinq et venaient des diffé- rents comtés de la province avec les agronomes de leurs districts respec- tifs. Ces concours ont obtenu dans le passé d'heureux résultats et con- tribuent beaucoup à l'amélioration de l'industrie porcine. Ceux qui ont été enregistrés en septembre der- niers par les agronomes et les éle- veurs de Québec à l'exposition d'Ottawa attestent que les efforts des gouvernements aux fins de rendre plus lucratif l'élevage du porc sont couronnés de succès.

Les deux gouvernements, fédéral et provincial, coopèrent à cette œuvre d'amélioration du porc à bacon sur les fermes et l'élevage de ce type de porc prend de plus en plus d'importance dans l'exploita- tion du domaine rural.

M. X.-N. Rodrigue, du ministère de l'Agriculture de Québec et Phi- lippe Rodrigue, de la division de l'in- dustrie animale, à Ottawa, ont orga- nisé ce concours d'appréciation.

Conditions pour gagner ces 2 primes

- Les 2 "billets" pour le Pèlerinage National Canadien sont offerts aux acheteurs ou vendeurs de billets, aux conditions sui- vantes:
1. La vente de 10 livrets (10.00) donne droit à une chance au tirage de chacun des 2 billets pour le P. N. C.
 2. L'achat personnel de 5 livrets (\$5.00) donne droit égale- ment à une chance au tirage de chacun des 2 billets pour le P.N.C.
 3. Enfin toute personne qui, sans vendre elle-même de bil- lets, trouve des vendeurs pour plusieurs séries de 10 livrets, a droit à autant de chances sur chacune des 2 primes P. N. C. qu'elle a fait vendre de séries de 10 livrets.

(Voir page 2: Appel aux amis des Sourds-Muets)

Parmi les jeunes cultivateurs qui y ont pris part, on en compte qua- tre-vingt-deux qui ont remporté les premiers et deuxième prix aux concours locaux tenus un peu par- tout dans la province.

Les concours comprennent quatre classes : 1. de trois porcs; 2. de quatre lots de deux porcs chacun; 3. de trois lots de quatre porcs cha- cun.

Les juges étaient MM. J.-A. God- bout, professeur d'élevage à l'école de Sainte-Anne de la Pocatière; G. Toupin, professeur de zootechnie à l'Institut agricole d'Okla.; et A.-A. MacMillan, chef de la division des porcs et moutons à Ottawa.

Une nouvelle branche de l'Association des Manufacturiers

L'élite des hommes d'affaires et des professionnels du comté d'Ar- thabaska a assisté, mercredi der- nier, au banquet qui a été donné à Vitoriaville, à l'occasion de la fon- dation d'une nouvelle branche de l'Association des Manufacturiers canadiens. L'hon. J.-E. Perrault, mi- nistre de la colonisation, des mines et des pêcheries dans le gouverne- ment de la province, avait bien vou- lu accepter l'invitation de prendre part à la démonstration et a pro- noncé un magistral discours. Le mi- nistre a fourni des statistiques pour faire voir la situation industrielle dans notre pays et surtout dans la province de Québec. Il a insisté sur l'importance de la coopération pour assurer le développement de nos ressources et vanté les magnifiques pouvoirs d'eau que nous possédons et qui sont en voie d'exploitation.

Une dizaine d'orateurs ont adres- sé la parole et presque tous ont ré- clamé dans le gouvernement de Québec la création d'un ministère de commerce et de l'industrie ou d'un département spécial chargé de surveiller les intérêts de nos in- dustries. Quelques orateurs ont aus- si parlé en faveur de l'abolition du tarif préférentiel et de la création d'un tarif qui saurait protéger en- core davantage nos industries.

Le banquet eut lieu à l'hôtel Ber- nier et était présidé par M. J.-E. Main, de Vitoriaville. On remar- quait à la table d'honneur, outre l'hon. M. J.-E. Perrault, l'hon. M. Paul Tourigny, conseiller législa- tif, M. G.-D. McKinnon, de Sher- brooke, vice-président de l'A. M. C., M. R.-W. Gould, de Montréal, secré- taire, M. J.-B. Drouin, maire de Vi- toriaville, M. Jos. Beaubien, maire d'Outremont, M. Jos. Daoust, pré- sident de la Chambre de commerce de Montréal, M. Paul Foubert, manu- facturier de Montréal, M. Alphonse Bordeleau, maire de Princeville, M. Alfred Paris, maire d'Arthabaska, M. J.-O. Chalifour, de Québec, M. Jos. Picard, de la Rock City To- bacco, M. P. W. Fortier, de la mai- son P.-T. Légaré et M. N.-S. Fin- d'au.

Tous les industriels de Vitoria- ville, Arthabaska, Warwick, Prin- ceville, Plessisville, Daveluyville, étaient largement représentés dans l'assistance.

Le canard du "Star"

L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, a formel- lement démenti la nouvelle qu'un correspondant du "Star" a envoyée ces jours derniers à son journal, annonçant la démission prochaine des honorables Caron, Nicol, Mo- reau et David.

Le "Star" disait que M. Caron de- viendrait président de la Commis- sion des eaux courantes; M. Moreau serait enregistré à Roberval; M. Nicol serait nommé conseiller légis- latif et M. David ne s'occuperait plus que de sa profession.

M. Taschereau a donné un dé- menti formel à cette nouvelle.

La récolte

Le bureau fédéral de la statisti- que publie un relevé de la récolte qui indique le rendement du blé à 271,622,000 boisseaux, une diminu- tion de vingt millions de boisseaux sur les prévisions précédentes.

Les prévisions finales l'an der- nier furent de 474,199,000 bois- seaux.

Le bureau de la statistique pré- voit pour le moment que la produc- tion des principales céréales et lé- gumineuses cette année, en compa- raison du rendement de l'an der- nier, sera comme suit:

	1924	1923
Blé d'automne...	22,065,000	19,315,000
Blé du printemps...	249,617,000	454,884,000
Toutes espèces...	271,622,000	474,199,000
Avoine...	429,500,000	563,997,500
Orge...	84,095,000	76,997,800
Seigle...	14,509,000	23,231,800
Pois...	3,345,000	2,898,200
Fèves...	1,172,000	1,041,700
Sarrasin...	11,122,000	9,743,700
Grains mix- tes...	30,359,000	29,750,500
Graine de lin...	9,751,000	7,139,500
Maïs...	10,042,000	13,608,000

La moyenne du rendement en boisseaux par acre pour tout le Ca- nada en 1924 est comme suit:

	1924	1923
Blé d'automne...	28.4	23.8
Blé du printemps...	12.5	20.8
Toutes espèces...	24.5	27.8
Orge...	16.9	16.3
Seigle d'automne...	12.6	15.5
Seigle du printemps...	16.3	16.

Pois...	18.6	17.
Fèves...	16.2	16.5
Sarrasin...	25.1	22.3
Grains mixtes...	35.8	35.3
Graine de lin...	7.6	11.3
Maïs...	34.	42.8

Pour les trois provinces prairi- es le rendement provisoirement prévu en boisseaux est comme suit:

	1923	1924
Blé...	245,306,000	452,250,000
Avoine...	232,435,000	391,756,200
Orge...	66,320,000	59,778,200
Seigle...	11,758,000	20,842,000
Graine de lin...	9,641,000	7,044,800

Par province la moisson est com- me suit:

Manitoba		
Blé...	41,072,000	32,804,000
Avoine...	70,712,000	58,704,000
Orge...	38,164,000	25,726,000
Seigle...	5,561,000	4,400,000
Graine de lin...	465,000	1,395,000

Saskatchewan		
Blé...	135,543,000	252,622,000
Avoine...	96,872,000	218,075,000
Orge...	17,360,000	19,278,000
Seigle...	2,253,000	8,852,000
Graine de lin...	6,119,000	5,493,000

Alberta		
Blé...	68,691,000	166,834,000
Avoine...	65,851,000	144,977,000
Orge...	10,706,000	14,774,000
Seigle...	3,674,000	7,640,000
Graine de lin...	57,000,000	156,000,000

Les chemins

La rumeur veut que le gouver- nement apporte à la prochaine ses- sion une modification importante au principe de la loi de la voirie en décrétant que tous les chemins principaux, reliant une localité à une autre et servant au trafic gé- néral, seront à l'avenir à la charge de la province qui verra elle-même à leur confection et à leur entre- tien. Cela aurait pour objet de faire assumer par le gouvernement les obligations de plusieurs municipa- lités et de régler *ipso facto* plu- sieurs poursuites actuellement pen- dantes devant les tribunaux et dans lesquelles le gouvernement réclame de certaines municipalités des som- mes importantes représentant leur part de contribution à la réfection de certains chemins.

Prix du gros des fruits et des légumes

QUEBEC

Pommes de C.-B., McIntosh, cais- ses, belles et très belles, \$3 à \$3.50. McIntosh et Fameuses de Québec et d'Ontario, barils, no 1, \$8 à \$8.50, no 2 \$7.50 à \$8. Greening, Baldwin, King, Stark, no 1, \$6.50 à \$7; no 2 et Dom., \$6.50 à \$7. Ben Davis, no 1, \$7; no 2, \$6.50. Alexander, Wolf River, no 1, \$5 à \$5.50; Dom., \$4.50. Pommes de N.-E., barils, Graven- stein, no 1, \$5; Dom., \$4.50. Poires, Duchesse, onze, paniers plats, 90 cts; six paniers plats, 50 à 60 cts. Raisins, différentes variétés, six, 40 cts. Oignons, Globe rouge, qtl, échantillons, \$2.75 à \$3. Céleri, Plu- me blanche, cagots, beau, \$3.50 à \$4.50. Pommes de terre blanches, qtl, Gandu A, \$1. Carottes, sac de 75 liv., \$1. Navets, sac de 75 liv., 70 cts. Choux d'hiver, douz., 60 à 75 cts. Fruits importés, raisins Mala- ga, Empereur, tonneaux, beaux, \$6 à \$6.50. Tokay, cagots de 4 pa- niers, beaux \$3 à \$3.50. Canneber- ges, demi-barils, no 1, \$7 à \$7.50. Oignons espagnols, cagots, sélec- tionnés, \$4 à \$4.50.

WAGONS ARRIVES

Du 3 au 5 inclusivement : N.-B., 16 de pommes de terre, Québec, 7 de pommes de terre, 5 de pommes, 1 de choux, Ontario, 7 de pommes, N.-E., 5 de pommes, Ontario, 1 d'oignons, 2 de fruits mélangés.

MONTRÉAL

Pommes de Québec, barils, fameu- ses, no 1, \$7.50 à \$8.50; no 2, \$6.50 à \$7.50. Wealthy no 1, \$6. Québec et Ontario, no 1 McIntosh, \$7.50 à \$8.50; no 2, \$6 à \$7. Pommes d'On- tario, Northern Spy, barils, no 1, \$6.75 à \$7.50; no 2, \$6 à \$6.50. Greening no 1, \$6 à \$6.50; no 2, \$5. Baldwin, no 1, \$5.50; no 2, \$4.50. tosh, très belles, \$2.25; belles, \$2.75 à \$3.00. Wealthy, très belles, \$2.50 à \$2.75. Pommes de N.-E., Graven- stein, no 1, \$5.50; no 2, \$4.50. Cé- leri d'Ontario, cagots, Plume blan- che, \$2 à \$2.50. Oignons, Globe rou- ge, qtl, réguliers, \$2.75. Yellow Glo- be, qtl, réguliers, \$1.75. Raisins, six, payvre qualité, différentes variétés, 26 à 32 cts. Bonne qualité, 35 à 37 cts. Poires, onze, Sugar Sweet, 40 à 50 cts. Keiffer, onze, 40 à 50 cts. Pommes de terre de Québec et du N.-B., blanches, sac de 80 liv., Ca- nada, 75 à 85 cts. Oignons impor- tés de choix, espagnols, cagots de 140 liv., \$3.50 à \$4. Poires Winter Nellis, caisses, très belles, \$5 à \$5.50.

PRIX D'ENCHERE

3 novembre. — Pommes de Qué- bec, barils, McIntosh, no 1, \$5.80, Dom., \$4.25. Fameuse, no 1, \$1.75; no 2, \$6; no 3, \$4.50. Wealthy, no 1, \$5; no 2, \$3.85. Scot Winter, no 1, \$4.90, no 2 \$4.30. Russets, no 1, \$5.85; Dom., \$4.25. Saint-Laurent, Dom., \$4.25. Pommes d'Ontario, Snow, no 1, \$7; no 2, \$5.50; no 3, \$5.40. Baldwin no 1, \$5. Stark, no 1, \$4.50. Spy, Dom., \$4.30. Falla- water, Dom. et no 1, \$3.40. Canneber- ges, no 1, \$2.75. Wolf River, no 1, \$4.55. Hubbardson, no 1, \$3.50. Bax- ter no 1, \$4.05. Blenheim no 1, \$3.95. Grening, Dom., \$3.75. Milwaukee, no 1, \$4. Poires d'Ontario, barils, d'Anjou, no 1, \$6.15. Bartlett, demi- barils, no 1, gâtées, \$1.85. Oignons, qtl, jaunes, échantillons, \$1.15. Pom- mes de C.-B., caisses, McIntosh, très belles, grandeur 125, \$2.85. Très belles, grandeur 163, \$3. Raisins im- portés, cagots de 4 paniers, Empe- reur, beaux, \$2.70. Oignons espa- gnols, cagots 60 liv., beaux, \$1.

WAGONS ARRIVES

Du 3 au 5 novembre inclusivement: Ontario, 2 1/2 de fruits et de légumes mélangés, 5 de céleri, 3 de raisins, 7 de pommes, 1 d'oignons, 1 P.-E., 12 de pommes de terre, N.-B., 31 de pommes de terre, Québec, 2 de pommes de terre, C.-B., 1 de pommes, Importés, 2 de raisins.

L'embargo

La concurrence inégale des ma- nufacturiers de pulpe et de papier américains et canadiens finit par- tier une des grandes industries du Canada, a déclaré M. H. Biernans, président de la Belgo-Canadian Pa- per, — à moins que l'on ne crée un embargo sur le bois qu'on ex- porte du pays. Il dit qu'il s'agit d'une perte de \$60,000,000 par année pour le Canada. Et les choses conti- nuent de ce train, a-t-il fait remar- quer, les moulins ne pourront plus rapporter dès 1927. La création d'un embargo est le seul recours contre un grave danger qui menace l'indus- trie du bois.

Pour Répandre le Journal

Une prime précieuse pour les nouveaux abonnés

Des prix alléchants en argent pour ceux qui travailleront!

Tous les jours, le "Bulletin des Agriculteurs" prend de la force et gagne en popularité!

Depuis le mois de juin, 3,000 nouveaux abonnés sont ve- nus grossir les rangs des défenseurs de la cause agricole en s'y abonnant!

Tous ses lecteurs sont d'avis que le "Bulletin" devrait pénétrer dans tous les foyers de la campagne!

En effet, il deviendrait alors une force avec laquelle tous les corps publics devraient compter!

Pour aider à ses amis à le répandre, le "Bulletin" offre une magnifique prime. Cette prime consiste en un Album des Animaux domestiques, préparé par le "Bulletin", qui con- tient des photographies des principales races de chevaux, va- ches, porcs, moutons, chèvres, poules, lapins et chiens. Il mesure 10 pouces et demi par 14. Il contient 92 pages. Il est rempli de renseignements de toutes sortes, particulièrement sur l'élevage, les soins et l'alimentation des animaux. Des no- tes historiques accompagnent chaque race. C'est un livre uni- que en son genre et indispensable aux cultivateurs. Le cli- ché de la couverture que l'on trouve ici même permettra de se faire une idée de ce magnifique livre.

Cet album, d'une valeur de \$2.00, sera envoyé gratuite- ment, pourvu qu'ils en commandent au moins 10 à la fois, à tous ceux qui prendront part à cette campagne de recrute- ment.

Ces albums seront donnés par les concurrents à tous les nouveaux abonnés qu'ils recruteront.

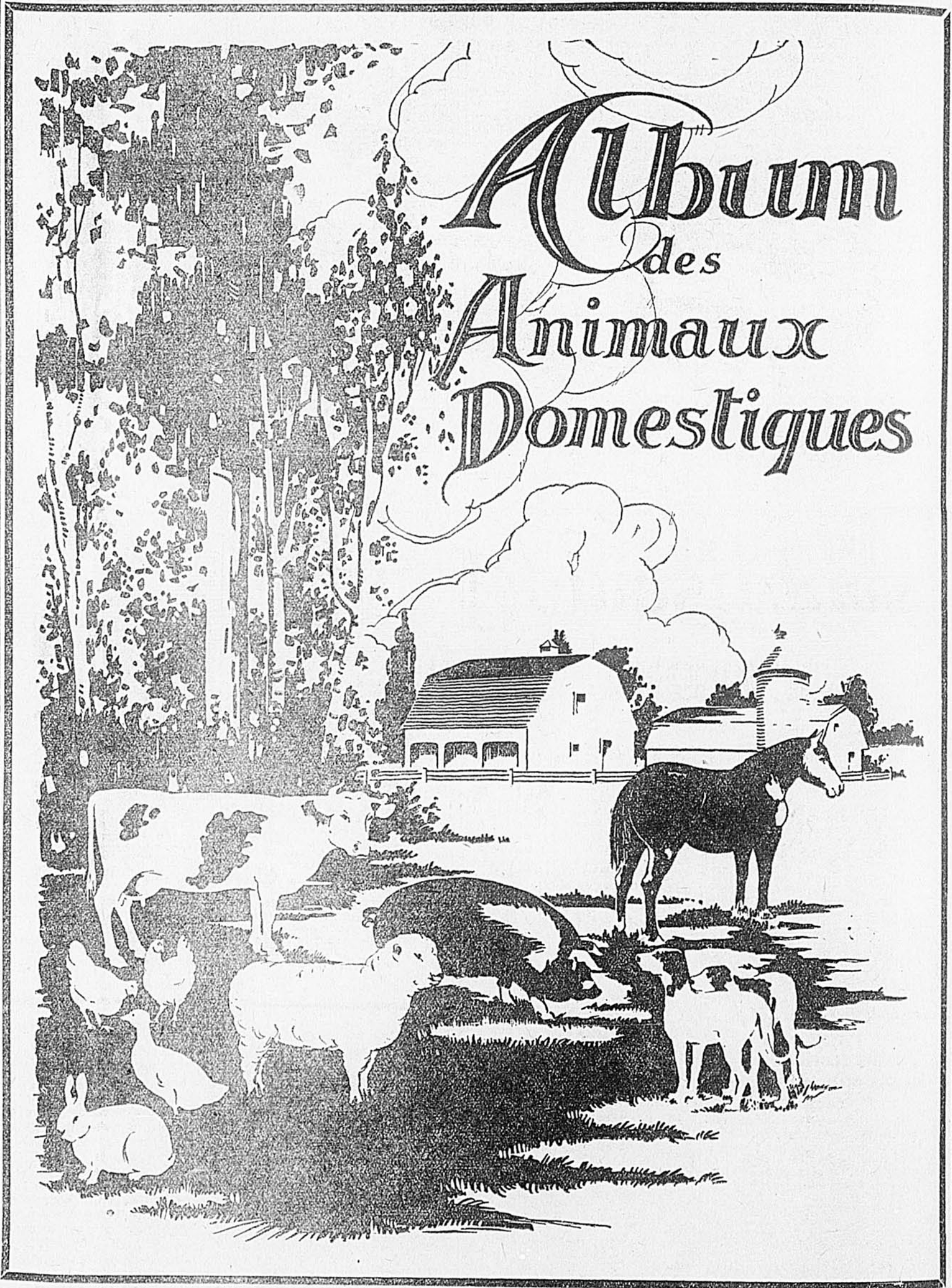
Tous les anciens abonnés qui renouveleront leur abon- nement pour deux ans en payant au concurrent de l'endroit \$2.00 comptant auront également droit à la prime. Ces re- nouvellements de deux ans compteront pour les concours com- me un nouvel abonné.

La campagne durera jusqu'au 1er janvier.

Pour dédommager ceux qui prendront part à cette cam- pagné, le "Bulletin" offre les prix suivants qui seront donnés d'après le nombre d'abonnements recueillis:

1er prix.....	\$75.00	6ème prix.....	15.00
2ème prix.....	50.00	7ème prix.....	10.00
3ème prix.....	35.00	8ème prix.....	5.00
4ème prix.....	25.00	9ème prix.....	5.00
5ème prix.....	20.00	10ème prix.....	5.00

Dites-nous immédiatement combien il vous faut d'Albums et mettez-vous à l'oeuvre sans retard pour bénéficier du double rendement du mois d'octobre.



Concours de l'Album des Animaux domestiques

Bulletin des Agriculteurs, 3 Notre-Dame est, Montréal

Les Messieurs dont les noms suivent vous demandent d'inscrire leur nom sur votre liste d'abonnés réguliers et vous envoient le montant en regard de leur nom et adresse en paiement de leur abonnement.

	Abonnement nouveau \$	Renouvele- ment \$
M..... Bureau de poste.....	R.R.....	Comté.....
M..... Bureau de poste.....	R.R.....	Comté.....
M..... Bureau de poste.....	R.R.....	Comté.....
M..... Bureau de poste.....	R.R.....	Comté.....
M..... Bureau de poste.....	R.R.....	Comté.....
Envoyé par	R.R.....	Comté.....
Date.....		

R. B. — Employez toujours ce coupon pour envoyer vos nouveaux abonnements. Si vous n'avez pas assez d'espace, détachez à ce cou- pon votre liste additionnelle. Tenez compte de vos envois pour pouvoir vérifier à la fin du concours. Ecrivez bien lisiblement. Donnez l'adresse exacte du bureau de poste où le journal doit être adressé.

Envoyez vos abonnements à la fin de chaque semaine. Vos remises doivent être faites par chèques payables au pair à Montréal ou par mandats de poste. Engagez vos abonnés à exprimer leurs opinions dans la Tribune libre du "Bulletin".